

LARC/08/REP

RAPPORT

Brasilia (Brésil),  
14 - 18 avril 2008

# Trentième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes



ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

États membres de la FAO desservis par le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (au 18 avril 2008)

Antigua-et-Barbuda	Dominique	Panama
Argentine	Équateur	Paraguay
Bahamas	El Salvador	Pérou
Barbade	Grenade	République dominicaine
Belize	Guatemala	Saint-Kitts-et-Nevis
Bolivie	Guyana	Sainte-Lucie
Brésil	Haïti	Saint-Vincent-et-les Grenadines
Chili	Honduras	Suriname
Colombie	Jamaïque	Trinité-et-Tobago
Costa Rica	Mexique	Uruguay
Cuba	Nicaragua	Venezuela

Lieu et date des Conférences régionales de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Première	-- Quito, Équateur, 18- 25 septembre 1949
Deuxième	-- Montevideo, Uruguay, 1-12 décembre 1950
Troisième	-- Buenos Aires, Argentine, 1-10 septembre 1954
Quatrième	-- Santiago, Chili, 19-30 novembre 1956
Cinquième	-- San José, Costa Rica, 12-21 novembre 1958
Sixième	-- Mexico, Mexique, 9-20 août 1960
Septième	-- Rio de Janeiro, Brésil, 17-27 novembre 1962
Huitième	-- Viña del Mar, Chili, 13-29 mars 1965
Neuvième	-- Punta del Este, Uruguay, 5-16 décembre 1966
Dixième	-- Kingston, Jamaïque, 2-13 décembre 1968
Onzième	-- Caracas, Venezuela, 12-20 octobre 1970
Douzième	-- Cali, Colombie, 21 août-2 septembre 1972
Treizième	-- Panama, Panama, 12-23 août 1974
Quatorzième	-- Lima, Pérou, 21-29 avril 1976
Quinzième	-- Montevideo, Uruguay, 8-19 août 1978
Seizième	-- La Havane, Cuba, 26 août-6 septembre 1980
Dix-septième	-- Managua, Nicaragua, 30 août-10 septembre 1982
Dix-huitième	-- Buenos Aires, Argentine, 6-15 août 1984
Dix-neuvième	-- Bridgetown, Barbade, 5-13 août 1986
Vingtième	-- Recife, Brésil, 2-7 octobre 1988
Vingt et unième	-- Santiago, Chili, 9-13 juillet 1990
Vingt-deuxième	-- Montevideo, Uruguay, 28 septembre-2 octobre 1992
Vingt-troisième	-- San Salvador, El Salvador, 29 août-2 septembre 1994
Vingt-quatrième	-- Assomption, Paraguay, 2-6 juillet 1996
Vingt-cinquième	-- Nassau, Bahamas, 16-20 juin 1998
Vingt-sixième	-- Mérida, Mexique, 10-14 avril 2000
Vingt-septième	-- La Havane, Cuba, 22-26 avril 2002
Vingt-huitième	-- Ciudad de Guatemala, Guatemala, 26-30 avril 2004
Vingt-neuvième	-- Caracas, Venezuela, 24-28 avril 2006
Trentième	-- Brasilia, Brésil, 14-18 avril 2008

**RAPPORT DE LA TRENTIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE  
DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES**

Brasilia (Brésil), 14 - 18 avril 2008

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'implique, de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire, ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit: électronique, mécanique, par photocopie, ou autre, sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur. Toute demande d'autorisation devra être adressée au Directeur de la Division de l'information, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome (Italie), et comporter des indications précises relatives à l'objet et à l'étendue de la reproduction.

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>Par.</b>	<b>Page</b>
<b>SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS</b>	1 - 60	1
<b>INTRODUCTION ET COMPTE RENDU DES DÉBATS</b>		
Séance d'ouverture .....	61	10
Élection du Président et des Vice-Présidents et nomination du rapporteur.....	62	10
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier .....	63	10
Rapport sur les activités de la FAO (2006-2007) axé sur les réalisations relatives aux Objectifs du Millénaire pour le développement et du Sommet mondial de l'alimentation .....	64 - 76	10
Rapports des Commissions régionales: Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CFALC) et Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes (CODEGALAC) .....	77 - 81	12
Questions découlant de la trente-quatrième session de la Conférence de la FAO .....	82 - 87	13
Cérémonie d'ouverture .....	88	13
Allocution du Président indépendant du Conseil de la FAO .....	89 - 91	14
Allocution du Directeur général de la FAO .....	92 - 94	14
Allocution du Président de la République fédérative du Brésil .....	95 - 100	15
Sécurité sanitaire des denrées alimentaires: Participation efficace des pays en développement aux réunions du Codex Alimentarius .....	101 - 108	16
Questions urgentes de portée mondiale et régionale: Initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim » .....	109 - 116	17
Table ronde: « Suite donnée à la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural (CIRADR) (Porto Alegre, Brésil, mars 2006) » .....	117 - 122	18

	<b>Par.</b>	<b>Page</b>
<b>RAPPORT DU COMITÉ TECHNIQUE</b>		
Ouverture de la session du Comité technique.....	123	19
Élection du Président et des Vice-Présidents du Comité technique et nomination du rapporteur et du Comité de rédaction.....	124	19
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier du Comité technique .....	125 - 126	19
Politiques pour la promotion et/ou le renforcement de la participation des parties prenantes publiques et privées au développement rural, et de leur action conjointe dans ce domaine .....	127 - 139	19
Maladies transfrontières.....	140 - 149	21
La production de biocarburants: opportunités et défis pour la sécurité alimentaire et l'environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes	150 - 154	22
Adoption du rapport du Comité technique .....	155	23
Clôture de la réunion du Comité technique .....	156 - 157	23
<b>QUESTIONS FINALES</b>		
Date et lieu de la trente et unième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes .....	158	24
Autres questions .....	159 - 166	24
Adoption du rapport (y compris le rapport du Comité technique) et clôture de la Conférence régionale .....	167 - 169	25
<b>ANNEXES</b>		
A. Allocution du Directeur général .....		26
B. Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO .....		31
C. Discours du Président de la République fédérative du Brésil .....		37
D. Ordre du jour du Comité technique et de la séance plénière.....		43
E. Liste des participants .....		44
F. Liste des documents .....		69
G. Nouvelle structure du Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes .....		70

## SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

### Rapport sur les activités de la FAO (2006-2007) axé sur les réalisations relatives aux Objectifs du Millénaire pour le développement et du Sommet mondial de l'alimentation

#### À l'attention des gouvernements

La Conférence:

1. A exhorté les pays de la région à multiplier leurs efforts afin de réaliser la sécurité alimentaire. Elle a réitéré que la cause principale de l'insécurité alimentaire n'était pas liée au niveau de production vivrière; les indices de production des différents secteurs agricoles et de l'élevage témoignent d'un progrès rapide dans les quinze dernières années. Le problème tient au manque d'accès d'une grande partie de la population pauvre aux aliments disponibles sur le marché. La Conférence a souligné la nécessité que la croissance de l'Amérique latine et des Caraïbes assure une meilleure inclusion sociale et soit complétée par des politiques qui améliorent la répartition des revenus.
2. A lancé un appel à l'ensemble des pays de la région afin qu'ils améliorent les conditions de sécurité alimentaire des populations autochtones et d'autres groupes ethniques dont la situation d'insécurité alimentaire est bien plus grave que la moyenne nationale.
3. A souligné la nécessité de formuler des stratégies de développement agricole et rural à long terme, prévoyant une approche territoriale et des politiques publiques participatives.
4. A insisté sur l'importance de la mise en œuvre de politiques publiques spécifiquement centrées sur l'agriculture familiale.
5. A appelé l'attention sur la possibilité de capitaliser l'agriculture dérivant du processus d'accroissement rapide des prix des produits agricoles dans une conjoncture macroéconomique relativement stable.
6. A invité les pays de la région à mettre en œuvre des mesures d'aide immédiates en faveur d'Haïti.

#### À l'attention de la FAO

La Conférence:

7. A demandé que la FAO continue d'accorder la priorité à la lutte contre la sous-alimentation chronique et à l'éradication de la dénutrition infantile.
8. A demandé que la FAO continue d'œuvrer à l'appui de l'Initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim » et pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, conjointement avec les autres institutions des Nations Unies, notamment le PAM et le FIDA.
9. A suggéré que la FAO apporte un appui technique à la formulation de stratégies de développement agricole et rural à long terme, fondées sur une approche territoriale et des

politiques participatives. Ces activités devraient tenir compte non seulement des variables de la production agricole mais aussi des aspects relatifs au commerce, à la distribution et à l'accès aux produits alimentaires.

10. A demandé que la FAO appuie les mesures visant à permettre aux petits exploitants de bénéficier eux aussi de la hausse des prix agricoles.

11. A recommandé que la FAO accorde un appui prioritaire au développement de capacités des pays pour faire face aux situations d'urgence causées par des catastrophes naturelles. Cet appui devra notamment prévoir le renforcement des capacités des pays en matière d'activités de prévention et d'alerte précoce, d'atténuation, d'assistance aux groupes vulnérables, et de redressement et de relance de la production agricole.

12. A demandé instamment à la FAO de développer largement et d'intensifier ses activités de soutien à Haïti, notamment en encourageant et facilitant la coopération Sud-Sud. La Conférence a rappelé que la coopération technique avec Haïti devait continuer à figurer parmi les priorités de la FAO dans la région.

13. A signalé que la FAO devait étoffer les actions tendant à élargir et à approfondir la coopération Sud-Sud.

**Rapports des Commissions régionales: Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes (COFALC) et Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes (CODEGALAC)**

**À l'attention des gouvernements**

La Conférence:

14. A souligné la nécessité d'intensifier les efforts conjoints des pays pour la prévention, la maîtrise et l'éradication des maladies transfrontières, avec une attention particulière à la lutte contre la fièvre aphteuse dans la région.

**À l'attention de la FAO**

La Conférence:

15. A demandé que la COFALC élabore des lignes directrices concernant la rétribution des services environnementaux, la gestion durable des forêts, y compris la gestion responsable des forêts plantées, la prévention des incendies et la gestion des statistiques forestières, y compris des variables environnementales.

16. A demandé l'appui technique de la FAO pour la mise à jour de normes et de lois en matière de santé animale, le renforcement des services nationaux et la compilation systématique d'expériences de développement zootechnique durables sur le plan environnemental.

17. A indiqué que, pour la COFALC comme pour la CODEGALAC, le rapport sur les activités réalisées devait comprendre des informations mises à jour, en complément des recommandations de la dernière réunion, pour permettre une meilleure analyse lors de la Conférence régionale.



## **Questions découlant de la trente-quatrième session de la Conférence de la FAO**

### **À l'attention de la FAO**

La Conférence:

18. A pris note des changements organisationnels découlant du processus de décentralisation de l'Organisation dans le cadre de la réforme, notamment de la mise en place d'un bureau sous-régional à Panama et de trois groupes multidisciplinaires: pour l'Amérique du Sud au Chili, pour l'Amérique centrale à Panama et pour les Caraïbes à la Barbade; ainsi que des modifications apportées à l'organisation des groupes de fonctionnaires techniques au sein du Bureau régional.

19. A souligné que le processus de réforme en cours devra: a) contribuer au renforcement de la FAO; b) permettre à l'Organisation de s'acquitter intégralement de son mandat; c) renforcer la capacité de la FAO à fournir des réponses rapides et adéquates aux besoins des pays en développement; d) mettre en valeur les ressources humaines de l'Organisation; e) assurer une meilleure transparence et démocratisation du processus de prise de décisions dans l'Organisation; f) renforcer les fonctions de gouvernance moyennant une plus grande participation des organes directeurs à la définition des programmes, à la supervision continue des travaux réalisés et à l'allocation des ressources financières de l'Organisation; et g) maintenir une structure d'appui technique à la parité hommes-femmes.

20. A souligné que dans le cadre de la réforme de la FAO, les Conférences régionales devaient assumer des fonctions plus importantes, dans la structure de gouvernance, l'établissement des priorités des programmes dans la région, ainsi que leur supervision et évaluation.

## **Sécurité sanitaire des denrées alimentaires: Participation efficace des pays en développement aux réunions du Codex Alimentarius**

### **À l'attention des gouvernements**

La Conférence:

21. A exhorté les pays à redoubler d'efforts pour participer à toutes les activités du Codex.

### **À l'attention de la FAO**

La Conférence:

22. S'est déclarée préoccupée de la faible participation des pays de la région au processus d'élaboration des normes du Codex. Elle a signalé que ce problème était dû essentiellement au manque de ressources économiques et humaines, et qu'il était accentué par la dispersion géographique et la multiplicité des réunions. Elle a recommandé que l'organisation des réunions soit modifiée et qu'il soit envisagé de les centraliser à Rome ou à Genève, afin que les pays puissent y envoyer leurs fonctionnaires détachés auprès de la FAO ou de l'OMS.

23. A exhorté la FAO à poursuivre et à intensifier son appui au développement des capacités techniques des pays de la région de façon à faciliter leur participation à la formulation des normes et à leur mise en œuvre.

24. A demandé que la FAO contribue à une large diffusion des activités et des résultats du Codex à toutes les étapes.

**Questions urgentes de portée mondiale et régionale: Initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim »**

**À l'attention des gouvernements**

La Conférence:

25. A exhorté les pays membres à désigner dans les meilleurs délais leur centre de liaison national afin d'établir un réseau, dans le cadre de l'Initiative, qui permette d'organiser des interventions et de définir le type d'activités à mettre en œuvre dans chaque pays, en fonction de ses besoins concrets.

26. A recommandé de renforcer et d'approfondir la coopération entre pays et les mécanismes de coopération triangulaire en matière de sécurité alimentaire, compte tenu de l'offre disponible et de la nécessité de créer des synergies.

**À l'attention de la FAO**

La Conférence:

27. A analysé un classement des politiques des pays fondé sur les dépenses publiques dans les cinq domaines suivants: agriculture et développement rural; protection sociale et alimentation; assistance et santé nutritionnelle; eau et assainissement; et éducation nutritionnelle. Elle a fait sienne la liste des principaux défis à affronter pendant la période 2008-2010, parmi lesquels figure la création d'un réseau qui permette d'organiser des interventions et de définir le type d'activités à mettre en œuvre dans chaque pays, en fonction de ses besoins concrets.

28. A recommandé une meilleure coordination intersectorielle dans le cadre de l'Initiative pour assurer de manière intégrée la sécurité alimentaire et la lutte contre la faim et la sous-alimentation.

29. A demandé à la FAO d'élaborer une carte de la faim et de la sous-alimentation pour la région. Elle a également appuyé la proposition de la FAO de créer un Observatoire de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

30. A recommandé que le Groupe de travail de l'Initiative, qui doit se réunir à Buenos Aires (Argentine) au deuxième semestre de 2008, inscrive à son ordre du jour: a) la priorité à accordée à la sécurité alimentaire au niveau national; b) un bilan de la situation dans chaque pays en ce qui concerne l'Initiative et l'élaboration de la carte de la faim et de la sous-alimentation pour la région; c) le perfectionnement de la matrice des politiques et programmes en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle; d) l'établissement de l'Observatoire de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la définition de ses fonctions et objectifs; e) le renforcement des voies de communication entre tous les acteurs impliqués dans l'Initiative; f) les mécanismes de participation de la société civile; et g) les plans de gestion au niveau local pour le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

31. A suggéré à la FAO d'identifier et de mobiliser des ressources en coopération avec d'autres organismes des Nations Unies, pour la coopération triangulaire en matière de sécurité alimentaire.

**Table ronde: « Suite donnée à la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural en Amérique latine et dans les Caraïbes (CIRADR) (Porto Alegre, Brésil, mars 2006)**

**À l'attention des gouvernements**

La Conférence:

32. A réaffirmé que, compte dûment tenu des spécificités de chaque pays, la politique de réforme agraire et de développement rural demeurerait l'un des outils fondamentaux pour lutter contre la faim et la pauvreté dans la région, et pour mettre en œuvre un modèle de développement plus global. La réforme agraire intégrale, conjuguant politiques publiques d'accès à la terre, crédit, assurance agricole, assistance technique et infrastructures, jouait un rôle clé dans l'augmentation de la production vivrière et la sécurité alimentaire.

33. A rappelé qu'il était important de promouvoir des politiques spécifiques en faveur des femmes rurales, des peuples autochtones et des communautés traditionnelles, dans le cadre de la réforme agraire intégrale.

**À l'attention de la FAO**

La Conférence:

34. A rappelé que les conditions qui avaient motivé la tenue de la CIRADR étaient toujours présentes et que les conclusions et orientations de cette Conférence restaient pleinement valides. Elle a demandé que la FAO, par l'intermédiaire, notamment, de son Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, redouble d'efforts pour divulguer les conclusions de cette Conférence et faciliter la mise en œuvre de ses recommandations.

35. A souligné que la FAO devait continuer à promouvoir l'application des conclusions de la CIRADR dans la région en créant des espaces régionaux de coopération et d'échange de données d'expérience et en appuyant ceux qui étaient déjà en place.

36. A souligné le rôle fondamental du dialogue politique entre les gouvernements et la société civile. Elle a recommandé à la FAO de promouvoir des mécanismes de dialogue qui conduisent à la création d'espaces et de voies de communication propices à la participation des mouvements sociaux à la conception des politiques publiques.

**Politiques pour la promotion et/ou le renforcement de la participation des parties prenantes publiques et privées au développement rural, et de leur action conjointe dans ce domaine**

**À l'attention des gouvernements**

La Conférence:

37. A souligné la nécessité de prendre des mesures concertées pour assurer l'accès des populations locales à la nourriture, au-delà des effets distributifs que la croissance économique pouvait produire.

38. A souligné que les secteurs public et privé devaient conjuguer leurs efforts, dans le cadre des politiques publiques destinées à assurer un développement rural général et durable, pour mettre fin au grave paradoxe de la persistance de la faim dans une grande région productrice de produits alimentaires et de la persistance de la pauvreté malgré une croissance économique positive.

39. A signalé que pour mettre fin à cette situation paradoxale, il fallait appliquer d'autres types d'indicateurs du développement, plus représentatifs des conditions sociales et environnementales, qui viendraient compléter ceux figurant dans le modèle de la 'révolution verte', qui ne tenaient pas compte des critères d'équité sociale et de redistribution des richesses.

40. A reconnu que pour éliminer la faim, il fallait conjuguer croissance économique et répartition plus équitable des revenus. Elle a souligné que les mesures d'encouragement de l'agriculture familiale n'étaient pas suffisantes pour éliminer la pauvreté rurale et devaient être complétées par des investissements accrus dans les infrastructures et les services agricoles.

41. A souligné la nécessité de prendre des mesures concertées pour assurer l'accès des populations locales à la nourriture, au-delà des effets distributifs que la croissance économique pouvait produire.

42. A souligné que le processus d'amélioration de la sécurité alimentaire avait une forte composante culturelle. L'amélioration de la qualité du régime alimentaire, moyennant une plus forte proportion de protéines et d'aliments frais, exigeait un appui pédagogique de la part des organismes publics, avec la participation d'acteurs privés, d'organisations de la société civile et d'organismes internationaux.

43. A signalé la nécessité de mettre en place, au niveau des États, des politiques à long terme et des mesures plus efficaces propres à améliorer la production, réduire la vulnérabilité et éliminer la pauvreté rurale. Elle a souligné la nécessité prioritaire de mettre fin à la sous-alimentation infantile chronique qui sévit dans la plupart des pays de la région, et pas seulement dans les plus pauvres d'entre eux.

44. A indiqué la nécessité d'interventions publiques et privées pour réduire les coûts de transaction élevés qui entravent l'intégration de l'agriculture familiale au sein des marchés et des chaînes de valeur, pour améliorer l'accès préférentiel aux services financiers (crédit et épargne) et non financiers (assistance technique, appui à la commercialisation), pour favoriser le développement institutionnel de l'innovation technologique, pour garantir la sécurité sanitaire et la qualité des aliments, pour établir le cadre stratégique et normatif des systèmes nationaux de santé animale et pour élaborer les dispositifs institutionnels de gestion du territoire.

45. A souligné la nécessité de réduire les coûts élevés d'intermédiation requis pour l'insertion des exploitations agricoles familiales dans les chaînes de commercialisation, en créant des stratégies adaptées aux besoins et aux capacités des petits producteurs. Elle a suggéré de promouvoir diverses mesures comme l'organisation de foires agricoles, le renforcement des structures de « commerce équitable », et l'appui aux coopératives et associations afin de renforcer la participation de l'agriculture familiale aux chaînes de

valeur. Elle a souligné par ailleurs la nécessité de réévaluer le rôle de certains organismes qui avaient été dissous ou dont le rôle avait été réduit, comme les offices nationaux ou les instituts de promotion.

46. A souligné l'importance de l'assurance-élevage et la pertinence des plans d'assistance technique pour la production et la commercialisation des produits issus de l'agriculture familiale.

### **À l'attention de la FAO**

La Conférence:

47. A exprimé son accord avec le document présenté quant à l'importance de l'agriculture familiale pour la sécurité alimentaire, l'élevage et la possibilité de réduire la pauvreté des populations rurales dans la région. Elle a souligné la nécessité d'affiner la définition de l'agriculture familiale, concept très hétérogène qui devait être caractérisé et catégorisé.

48. A indiqué qu'il était important que la FAO appuie le renforcement des organisations de base pour favoriser les possibilités d'intégration de l'agriculture familiale dans les marchés des produits de l'élevage.

49. A souligné la nécessité de faire avancer l'institutionnalisation du droit de la personne à l'alimentation, dans un cadre juridique établi par consensus, en tenant compte du point de vue des pouvoirs publics et de la société civile. Dans ce sens, elle a réaffirmé son appui à l'initiative « Amérique latine et Caraïbes sans faim ».

### **Maladies transfrontières**

#### **À l'attention des gouvernements**

La Conférence:

50. A souligné la nécessité d'adopter une approche régionale pour prévenir, maîtriser, éradiquer les maladies transfrontières. Les efforts déployés à l'échelle nationale sont importants, mais insuffisants. Il est essentiel de renforcer la coopération entre les pays et de coordonner les activités sanitaires aux frontières, en assurant la cohérence et la synergie des mesures prises par les différents pays (nature de ces mesures, date et lieu d'application).

### **À l'attention de la FAO**

La Conférence:

51. A souligné la nécessité que les documents de la FAO indiquent clairement et sans équivoque les maladies qui ne sont pas présentes dans la région. L'Amérique latine et les Caraïbes étant une grande région exportatrice de produits de l'élevage, il est essentiel de mettre en évidence cette caractéristique qui la distingue et la favorise. Cette question aurait dû être examinée avec attention dans le document présenté sous la cote LARC/08/3. En outre, tout en reconnaissant la nécessité de poursuivre et de renforcer les efforts de prévention, la Conférence a souligné la qualité et la sécurité offertes par les systèmes actuels de prévention et de lutte afin de renforcer la confiance dans le capital sanitaire des pays de la région.

52. S'est déclarée préoccupée des mesures excessives qui limitent de manière injustifiée l'accès aux marchés en cas d'apparition de poussées épidémiques ou de problèmes sanitaires. Elle a déclaré que la FAO devrait contribuer à la promotion des normes internationales de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), car l'application injustifiée de restrictions sanitaires à une vaste gamme de produits d'origine animale ou végétale provenant d'une zone dans laquelle une poussée épidémique s'est déclarée, a retenti lourdement sur les pays membres de la région.

53. S'est déclarée satisfaite de la coordination établie entre la FAO et d'autres organismes internationaux chargés de questions ayant trait à la santé animale, et a demandé à la FAO de poursuivre et d'approfondir cette coopération.

54. A demandé que la FAO et d'autres institutions internationales encouragent la coopération entre pays aux fins de la prévention, de la maîtrise et de l'éradication des maladies transfrontières et fournissent un appui technique dans ce domaine, en veillant à mettre ensemble pouvoirs publics, centres de recherche et producteurs du secteur de l'élevage, à optimiser les différentes capacités et à mettre à profit les expériences de chacun.

### **La production de biocarburants: opportunités et défis pour la sécurité alimentaire et l'environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes**

#### **À l'attention des gouvernements**

La Conférence:

55. A débattu des multiples répercussions du développement des biocarburants sur la lutte contre la faim et la pauvreté, et sur la viabilité environnementale, le développement régional et les relations internationales. Elle a souligné que dans l'élaboration des politiques publiques relatives à la production des biocarburants, il était prioritaire de prendre en compte la dimension du droit à l'alimentation et à la sécurité alimentaire de la population, en particulier des couches sociales les plus vulnérables.

#### **À l'attention de la FAO**

La Conférence:

56. A reconnu qu'il s'agissait de questions complexes exigeant des études plus approfondies pour tirer le meilleur parti des possibilités liées à la production de bioénergie et pour réduire au minimum les risques que celle-ci pourrait comporter pour la sécurité alimentaire et l'environnement.

57. A estimé que la FAO pourrait apporter une contribution importante en appuyant la mise au point d'une carte des capacités bioénergétiques de chaque pays et du potentiel des pays intéressés au regard de la production de biocarburants.

## **Autres questions**

### **À l'attention de la FAO**

La Conférence:

58. A recommandé que la FAO intensifie et renforce ses activités de coopération visant à améliorer les capacités dans le domaine phytosanitaire. Plus précisément, elle a demandé le lancement d'un projet, actuellement en cours d'examen auprès du Bureau régional, destiné à mettre en œuvre des activités de coopération entre les pays de la région, en vue de développer les capacités techniques nécessaires pour la prévention et le contrôle phytosanitaire. Ce programme pourrait servir de modèle pour des travaux complémentaires.

59. A demandé que la FAO réalise, en collaboration avec les pays de la région, une étude portant sur la récente hausse des prix des intrants agricoles, et notamment l'analyse des causes, les perspectives futures et les solutions possibles pour réduire l'impact de cet accroissement sur les coûts de production et sur la rentabilité agricole.

60. A accueilli avec satisfaction la proposition du Venezuela d'accueillir une réunion des pays d'Amérique latine et des Caraïbes au cours du second semestre de 2008, pour élaborer de nouvelles solutions face aux défis posés par la flambée des prix des produits alimentaires et des intrants agricoles, et définir des activités de coopération Sud-Sud dans ce domaine.

## **INTRODUCTION ET COMPTE RENDU DES DÉBATS**

### **Séance d'ouverture**

61. La Conférence a tenu une séance inaugurale avant la cérémonie d'ouverture. Elle a été présidée par le Ministre de l'agriculture de la République fédérative du Brésil, Son Excellence M. Reinhold Stephanes; le Ministre du développement agricole de la République fédérative du Brésil, Son Excellence M. Guilherme Cassel; le Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, le Président indépendant du Conseil de la FAO, M. Mohammad Saied Noori-Naeini, et le Représentant régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, M. José Graziano Da Silva.

### **Élection du Président et des Vice-Présidents et nomination du rapporteur**

62. La Conférence a élu à l'unanimité les membres du Bureau de la Conférence dont les noms figurent à l'Annexe D.

### **Adoption de l'ordre du jour et du calendrier**

63. La Conférence a adopté de manière générale l'ordre du jour et le calendrier. Elle a également approuvé la procédure pour l'examen du point 11, « Table ronde: Suite donnée à la Conférence internationale sur la réforme agricole et le développement rural (CIRADR) ».

### **Rapport sur les activités de la FAO (2006-2007) axé sur les réalisations relatives aux Objectifs du Millénaire pour le développement et du Sommet mondial de l'alimentation**

64. La Conférence a été informée par le Représentant régional des activités menées par la FAO dans la région dans le cadre de l'évolution économique récente et des transformations intervenues dans le développement agricole et rural, et la sécurité alimentaire des pays de la région. La croissance économique enregistrée entre 2003 et 2007 a atteint un niveau qui n'avait plus été réalisé depuis les années 70. Elle a permis de réduire la pauvreté et l'indigence, et par voie de conséquence, la sous-alimentation dans les pays de la région. Toutefois, les progrès ont varié d'un pays à l'autre; en général, ils sont plus importants en Amérique du Sud et moindres en Amérique centrale et dans les Caraïbes. Dans tous les cas, les populations autochtones et les autres groupes ethniques continuent de présenter des indices bien moins favorables.

65. La Conférence a également été informée de la priorité que la FAO accorde à la lutte contre la sous-alimentation chronique et à l'éradication de la sous-alimentation infantile, facteurs qui induisent la transmission de la pauvreté d'une génération à l'autre et qui perpétuent les conditions d'indigence dans les couches sociales les plus pauvres.

66. La Conférence a reconnu que l'insécurité alimentaire dans la région n'était pas exclusivement imputable à un problème de production vivrière; les indices de production des différents secteurs de l'agriculture et de l'élevage témoignent en effet d'un progrès rapide au cours des quinze dernières années. Le problème principal réside dans le manque d'accès aux aliments de la population pauvre, en raison des fortes inégalités socioéconomiques qui caractérisent la région.



67. La Conférence a été également informée des progrès enregistrés dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et des actions menées conformément aux priorités définies par la vingt-neuvième Conférence régionale. En particulier, le Représentant régional a souligné que, depuis octobre 2006, un fonctionnaire chargé de la sécurité alimentaire et une équipe technique du Bureau régional de Santiago du Chili appuient l'Initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim ». Entre autres actions, il a été fait mention des activités suivantes: a) évaluation des programmes prioritaires de sécurité alimentaire en Bolivie (Alto de La Paz) et Colombie (Bogotá Sin Hambre); b) programmes d'agriculture urbaine et périurbaine au Brésil et au Venezuela; c) mise au point de cours sur la sécurité alimentaire dans divers pays de la région n'exigeant qu'une présence à temps partiel des participants; d) activités d'assistance à la mesure de la sécurité alimentaire dans les foyers et appui au Réseau d'enquête et d'habilitation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition (REDSAN); e) réorganisation des groupes de travail multidisciplinaires dans le Bureau régional (maladies transfrontières, bioénergie, sécurité et innocuité des aliments, sécurité alimentaire, politiques de lutte contre la faim, protection de l'environnement, agriculture urbaine et périurbaine et éducation alimentaire); f) élargissement des PSSA en collaboration avec les ONG; g) impulsion donnée à la coopération Sud-Sud; h) coopération technique pour la prévention et la maîtrise des maladies transfrontières; i) assistance technique pour promouvoir la sécurité sanitaire des aliments, y compris l'harmonisation des normes et la biosécurité; j) renforcement de la coopération avec les autres agences régionales.

68. La Conférence s'est félicitée des informations reçues concernant les progrès enregistrés dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et les buts du Sommet mondial de l'alimentation, ainsi que de l'appui donné à la mise en œuvre de l'Initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim », et elle a demandé que la FAO continue de travailler sur ces priorités. En outre, elle a exprimé sa préoccupation devant les données statistiques non actualisées contenues dans le rapport.

69. La Conférence a conclu que l'analyse présentée ainsi que l'expérience acquise par les pays de la région montrent bien qu'il faut faire en sorte que la croissance en Amérique latine et dans les Caraïbes favorise une meilleure intégration sociale, laquelle devrait en outre être soutenue par des politiques de redistribution des revenus. Dans cette optique, il faudra que des décisions soient prises au plus haut niveau dans chaque pays.

70. La Conférence a signalé qu'il conviendra de formuler des stratégies de développement agricole et rural à long terme et d'élaborer des politiques publiques participatives favorisant la collaboration entre les secteurs public et privé. Elle a en outre suggéré que la FAO appuie cette activité dans les pays qui en feraient la demande, ce qui pourrait faciliter la mise en place de politiques gouvernementales pour la sécurité alimentaire et l'éradication de la faim. Ces politiques devraient tenir compte des aspects relatifs à la production et au commerce, à la distribution et à l'accès aux aliments. Il conviendrait également d'incorporer l'analyse des variables du développement social et de la protection de l'environnement. Les expériences acquises en la matière dans les différents pays devront être mises à profit.

71. La Conférence, reconnaissant l'importance et la contribution de l'agriculture familiale dans les pays de la région, a souligné la nécessité d'élaborer des politiques publiques spécifiques.

72. La Conférence a jugé pertinents le développement et la mise en œuvre de systèmes d'achat privilégiant les produits locaux, nationaux et/ou régionaux, à l'appui des programmes de sécurité alimentaire.

73. La Conférence a estimé que la hausse des prix des produits agricoles et l'évolution relativement plus favorable de la conjoncture macroéconomique constituent une opportunité dont l'agriculture doit se prévaloir. Elle a demandé que la FAO appuie les actions visant à aider les petits exploitants à tirer le meilleur parti de ces conditions.

74. La Conférence a recommandé que la FAO accorde un appui prioritaire au développement de capacités dans les pays pour faire face aux situations d'urgence causées par des catastrophes naturelles, en tenant compte des expériences nationales et régionales. Cet appui devra notamment prévoir le renforcement des capacités des pays en matière d'activités de prévention et d'alerte précoce, d'atténuation, d'assistance aux groupes vulnérables, et de redressement et de relance de la production agricole.

75. La Conférence a lancé un appel aux pays de la région pour que des mesures immédiates soient prises afin d'aider Haïti. Elle a de même demandé instamment à la FAO de développer largement et d'intensifier ses activités de soutien à ce pays, notamment en encourageant et facilitant la coopération Sud-Sud. La Conférence a rappelé que la coopération technique avec Haïti doit continuer à figurer parmi les priorités de la FAO dans la région.

76. La Conférence, tout en reconnaissant les efforts réalisés par la FAO pour promouvoir la coopération Sud-Sud, a signalé qu'il était nécessaire d'étoffer encore les actions tendant à élargir et à approfondir cette coopération.

#### **Rapports des Commissions régionales: Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CFALC) et Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes (CODEGALAC)**

77. La Conférence a été informée des résultats et conclusions des réunions des Commissions régionales CFALC et CODEGALAC. Dans chaque cas, le Secrétariat a souligné les activités réalisées et expliqué les recommandations adoptées.

78. La Conférence a pris acte des informations fournies et souligné qu'aussi bien pour la CFALC que pour la CODEGALAC, la présentation des activités réalisées devait comprendre des informations mises à jour, venant compléter les recommandations de la dernière réunion, pour permettre une analyse plus significative lors de la Conférence régionale.

79. La Conférence a souligné que la CFALC devrait élaborer des lignes directrices sur la rétribution des services environnementaux, la gestion durable des forêts, y compris la gestion responsable des forêts plantées, la prévention des incendies et la gestion des statistiques forestières, y compris des variables environnementales.

80. La Conférence a appris avec satisfaction que le treizième Congrès forestier mondial se tiendrait à Buenos Aires (Argentine), du 18 au 25 octobre 2009. Elle a invité les pays de la région à y participer largement.

81. Concernant la CODEGALAC, la Conférence a souligné la nécessité d'intensifier les efforts conjoints des pays pour la prévention, la maîtrise et l'éradication des maladies transfrontières dans la région, avec une attention particulière à la lutte contre la fièvre aphteuse. La Conférence a noté l'importance de l'appui technique fourni par la FAO pour la mise à jour de normes et de lois sur la santé animale, le renforcement des services

nationaux et la compilation systématique d'expériences de développement zootechnique qui soient durables sur le plan environnemental.

### **Questions découlant de la trente-quatrième session de la Conférence de la FAO**

82. La Conférence a été informée des résultats de la trente-quatrième session de la Conférence de la FAO, notamment des orientations de réforme présentées dans le rapport de l'Évaluation externe indépendante de la FAO, de la réponse de principe de la Direction, ainsi que des mesures de suivi prises par le Comité de la Conférence chargé de l'EEI, dont le rapport final doit être soumis à la Conférence extraordinaire de novembre 2008.

83. La Conférence a également été informée des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action sur la parité hommes-femmes et le développement, des activités conjointes menées dans le cadre du système des Nations Unies et du Rapport sur les ressources zoogénétiques et phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

84. La Conférence a pris note des changements organisationnels découlant du processus de décentralisation de l'Organisation dans le cadre de la réforme, notamment de la mise en place d'un bureau sous-régional à Panama et de trois groupes multidisciplinaires: pour l'Amérique du Sud au Chili, pour l'Amérique centrale à Panama et pour les Caraïbes à la Barbade; ainsi que des modifications apportées à l'organisation des groupes de fonctionnaires techniques au sein du Bureau régional.

85. La Conférence a pris note avec satisfaction des informations fournies sur le processus d'examen de l'EEI et a réaffirmé le mandat donné par la trente-quatrième session de la Conférence, selon lequel ce processus devra être transparent, ouvert et participatif, avec un résultat final répondant aux intérêts des membres, notamment des pays en développement, et allant dans le sens d'un renforcement de l'Organisation.

86. La Conférence a souligné que le processus de réforme en cours devra: a) contribuer au renforcement de la FAO; b) permettre à l'Organisation de s'acquitter intégralement de son mandat; c) renforcer la capacité de la FAO à fournir des réponses rapides et adéquates aux besoins des pays en développement; d) mettre en valeur les ressources humaines de l'Organisation; e) assurer une meilleure transparence et démocratisation du processus de prise de décisions dans l'Organisation; f) renforcer les fonctions de gouvernance moyennant une plus grande participation des organes directeurs à la définition des programmes, à la supervision continue des travaux réalisés et à l'allocation des ressources financières de l'Organisation; et g) maintenir une structure d'appui technique à la parité hommes-femmes.

87. La Conférence a souligné que dans le cadre de la réforme de la FAO, les Conférences régionales devaient assumer des fonctions plus importantes, dans la structure de gouvernance, l'établissement des priorités des programmes dans la région ainsi que leur supervision et évaluation.

### **Cérémonie d'ouverture**

88. La Conférence a été inaugurée par Son Excellence le Président de la République fédérative du Brésil, M. Luiz Inácio Lula da Silva, qui était accompagné par les membres suivants de son Cabinet: le Ministre des relations extérieures, M. Celso Amorim; le Ministre de l'agriculture, de l'élevage et des approvisionnements, M. Reinhold Stephanes;

le Ministre du développement agricole, M. Guilherme Cassel; le Secrétaire spécial à l'aquaculture et à la pêche, M. Altemir Gregolin; et la Ministre intérimaire chargée du développement social et de la lutte contre la faim, Mme Arlete Sampaio. Ont également participé à la cérémonie d'ouverture le Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, le Président indépendant du Conseil de la FAO, M. Mohammed Saïed Noori-Naeini et le Représentant régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, M. José Graziano Da Silva.

### **Allocution du Président indépendant du Conseil de la FAO**

89. Le Président indépendant du Conseil de la FAO a remercié, en son nom propre et au nom des pays membres, le Président et le peuple du Brésil pour leur hospitalité. Dans son allocution, il s'est référé à deux grands thèmes: la flambée des prix des denrées alimentaires et les progrès accomplis pour donner suite à l'Évaluation externe indépendante de la FAO.

90. Il a examiné les causes de l'augmentation des prix des denrées agricoles, tant du côté de l'offre que de la demande, en soulignant sa préoccupation pour les retombées de ces augmentations sur la balance commerciale des pays les plus pauvres qui sont importateurs nets d'aliments, ainsi que pour la sécurité alimentaire des populations les plus défavorisées.

91. Le Président indépendant du Conseil, informant la Conférence de la suite donnée à l'Évaluation externe indépendante de la FAO, a souligné la nécessité de saisir cette occasion spéciale pour parvenir à une réforme dans la croissance. Il a rappelé que l'EEI avait recommandé que les Conférences régionales jouent un rôle plus important dans la prise de décision au sein de la FAO. Il a également signalé que l'Amérique latine et les Caraïbes avaient joué un rôle fondamental dès le début de ce processus.

### **Allocution du Directeur général de la FAO**

92. Le Directeur général de la FAO a remercié le Président, le Gouvernement et le peuple du Brésil pour leur hospitalité et l'appui efficace fourni en vue de l'organisation de cette Conférence. Il a rappelé qu'au cours des dernières années (2003-2007), l'économie de l'Amérique latine et des Caraïbes avait connu une croissance accélérée, dans le cadre du progrès économique général enregistré dans le monde. Cela a permis de réduire de près d'un tiers la population vivant dans des conditions de pauvreté extrême dans la région. Le nombre de personnes sous-alimentées a diminué de 7,3 millions de personnes, soit une baisse de 3 pour cent; toutefois, la région est encore loin d'atteindre l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation, à savoir réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées à l'horizon 2015. Actuellement, 52,1 millions de personnes continuent à souffrir de la faim, soit 10 pour cent de la population de la région. Les populations autochtones, dont les revenus sont inférieurs de 45 à 60 pour cent au revenu régional moyen, restent les populations les plus gravement touchées.

93. Le Directeur général s'est référé aux principales questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence, en soulignant le défi posé par la flambée des prix des denrées alimentaires et ses retombées sur la facture d'importation des pays à faible revenu et à déficit vivrier, ainsi que la nécessité de mettre en œuvre immédiatement des mesures afin d'augmenter la production vivrière locale.

94. Le Directeur général a souligné l'importance du prochain Sommet sur la sécurité alimentaire mondiale qui aura lieu à Rome du 3 au 5 juin 2008, avec la participation des chefs d'État et de gouvernement des pays membres. Il a souligné que ce Sommet arrivait à point nommé, alors que les manifestations provoquées par l'augmentation des prix des denrées alimentaires se multipliaient sur les différents continents. Il a ajouté que ce Sommet serait une occasion unique d'adopter des politiques, stratégies et programmes visant à relever les défis posés par le développement agricole et la sécurité alimentaire dans le monde, au-delà du problème de l'augmentation récente du prix des denrées agricoles.

### **Allocution du Président de la République fédérative du Brésil**

95. Son Excellence M. Luiz Inácio Lula da Silva, Président de la République fédérative du Brésil, a salué le Directeur général de la FAO et a souhaité la bienvenue à tous les participants à la Conférence. Dans son allocution, il a déclaré que la lutte contre la faim et la pauvreté était redevenue un sujet d'actualité, du fait de l'augmentation des prix des denrées alimentaires. Il a exhorté à éviter les simplifications et réductionnismes lors de l'analyse de ce processus complexe. Il a expliqué que ce phénomène n'était pas imputable à une cause unique mais à un ensemble de facteurs, comme la hausse du prix du pétrole qui a entraîné à son tour l'augmentation des coûts de l'énergie, du transport, des engrais et d'autres intrants agricoles; la diminution des récoltes dans certains pays qui sont de gros exportateurs de céréales; et l'augmentation de la consommation dans des pays où la population pauvre est nombreuse.

96. Le Président a souligné son engagement à réaliser le droit à l'alimentation en tant que droit de l'homme, à la fois sur le plan interne, au moyen de diverses politiques publiques destinées à encourager la sécurité alimentaire et nutritionnelle et sur le plan international, dans le cadre de la coopération. À ce propos, il a réaffirmé son appui à l'Initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim » et a souligné la nécessité d'adopter, au niveau mondial, des politiques visant également à éliminer la faim et la pauvreté.

97. Il a indiqué que les secours d'urgence devaient absolument être complétés par d'autres mesures destinées à diminuer la vulnérabilité des pays. Ces autres mesures passent par l'appui au développement des capacités nationales, la réduction de l'inégalité socioéconomique et l'augmentation des ressources internationales destinées au financement du développement. Elles passent également par l'ouverture de nouveaux marchés et débouchés, ce qui exigera l'élimination des effets de distorsions sur les marchés internationaux des produits agricoles et la conclusion d'un accord satisfaisant dans le cadre du Cycle de Doha de l'OMC.

98. Le Président a affirmé que les biocarburants pouvaient être un instrument de transformation économique et sociale. Il a souligné qu'ils pouvaient être un instrument essentiel pour la production de revenus et l'élimination de l'insécurité alimentaire et énergétique, s'ils sont développés de manière rationnelle, en fonction des réalités de chaque pays. Il a invité tous les pays à participer à la Conférence internationale qui se tiendra en novembre 2008 à São Paulo (Brésil) pour examiner de manière équilibrée les défis et opportunités liés aux biocarburants.

99. Le Président a souligné que les pays en développement ne devaient pas se soumettre à la logique et à la dynamique des pays du Nord. Il a rappelé le principe de responsabilités communes mais différenciées et la nécessité de parvenir à un ordre international plus juste et équitable pour un monde à l'abri de la faim et de la pauvreté.

100. Pour conclure, le Président Lula a réaffirmé son appui sans réserve aux activités menées par la FAO pour parvenir à la sécurité alimentaire et s'est engagé à participer au prochain Sommet sur la sécurité alimentaire mondiale, qui se tiendra à Rome en juin 2008.

### **Sécurité sanitaire des denrées alimentaires: Participation efficace des pays en développement aux réunions du Codex Alimentarius**

101. La Conférence a été informée des activités du Codex Alimentarius et en particulier de la participation des pays de la région à ces travaux.

102. La Conférence a rappelé le rôle important joué par le Codex dans l'élaboration de normes visant à protéger la santé des consommateurs en garantissant la sécurité sanitaire des denrées alimentaires. Elle a souligné en particulier l'importance stratégique acquise par le Codex depuis la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), sachant que ses normes constituent la référence internationale pour les accords de l'OMC en matière de sécurité sanitaire et de pratiques loyales dans le commerce des denrées alimentaires.

103. La Conférence s'est déclarée préoccupée de la faible participation des pays de la région au processus d'élaboration des normes du Codex, situation qui touche les autres pays en développement. Elle a signalé que ce problème était dû essentiellement au manque de ressources économiques et humaines, et qu'il était accentué par la dispersion géographique et la multiplicité des réunions à tous les niveaux (comités, groupes de travail, groupes d'action intergouvernementaux).

104. La Conférence a reconnu l'importance du Fonds fiduciaire de la FAO/OMS qui facilite la participation des pays en développement aux réunions, en se félicitant des efforts consentis par les bailleurs de fonds depuis plusieurs années. Toutefois, la Conférence s'est déclarée préoccupée de la répartition inéquitable des ressources due aux critères adoptés pour le classement des pays. La Conférence a conclu que l'appui du Fonds fiduciaire était insuffisant.

105. La Conférence a noté que les réunions du Codex constituaient une instance de négociation au niveau intergouvernemental qui adoptait ses décisions par consensus ou en les mettant aux voix, raison pour laquelle la participation prépondérante de certains membres au détriment d'autres, ou d'une région au détriment d'une autre, risquait d'altérer l'équilibre souhaitable au moment de la prise de décisions.

106. La Conférence a recommandé que l'organisation des réunions soit modifiée et qu'il soit envisagé de les centraliser à Rome ou à Genève, afin que les pays puissent y envoyer leurs fonctionnaires détachés auprès de la FAO ou de l'OMS. Elle a recommandé également que les paramètres et les modalités de répartition des ressources du Fonds fiduciaire soient modifiés de façon que les pays en développement soient traités de manière plus équitable.

107. La Conférence a exhorté la FAO à poursuivre et à intensifier son appui au développement des capacités techniques des pays de la région de façon à faciliter leur participation à la formulation des normes et à leur mise en œuvre.

108. La Conférence, malgré les difficultés mentionnées ci-dessus, a exhorté les pays à redoubler d'efforts pour participer à toutes les activités du Codex et a demandé au

Secrétariat de diffuser plus largement les activités et les résultats obtenus à toutes les étapes.

**Questions urgentes de portée mondiale et régionale: Initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim »**

109. La Conférence a été informée des activités liées à l'initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim » et a examiné les progrès accomplis dans cinq domaines, à savoir: identification et diagnostic; sensibilisation et dissémination; formation, mesures et évaluation; modèles d'intervention; et propositions pour 2008-2010. Elle a analysé également un classement des politiques des pays fondé sur les dépenses publiques dans les cinq domaines suivants: agriculture et développement rural; protection sociale et alimentation; assistance et santé nutritionnelle; eau et assainissement; et éducation nutritionnelle.

110. La Conférence a été informée qu'aux paragraphes 14 et 37 du document LARC/08/8, il avait été involontairement omis de mentionner que l'Argentine dispose d'une loi sur la sécurité alimentaire depuis décembre 2002.

111. La Conférence a fait sienne la liste des principaux défis à affronter pendant la période 2008-2010, parmi lesquels figure la création d'un réseau de centres de liaison nationaux qui permette d'organiser des interventions et de définir le type d'activités à mettre en œuvre, dans le cadre de l'Initiative, en fonction des besoins concrets de chaque pays. Elle a exhorté les pays membres à désigner dans les meilleurs délais leur centre de liaison.

112. La Conférence a recommandé une meilleure coordination intersectorielle dans le cadre de l'Initiative pour assurer de manière intégrée la sécurité alimentaire et la lutte contre la faim et la sous-alimentation.

113. La Conférence a demandé à la FAO d'élaborer une carte de la faim et de la sous-alimentation pour la région. Elle a également appuyé la proposition de la FAO de créer un Observatoire de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

114. La Conférence a recommandé que le Groupe de travail de l'Initiative, qui doit se réunir à Buenos Aires (Argentine) au deuxième semestre de 2008, inscrive à son ordre du jour: a) la priorité à accordée à la sécurité alimentaire au niveau national; b) un bilan de la situation dans chaque pays en ce qui concerne l'Initiative et l'élaboration de la carte de la faim et de la sous-alimentation pour la région; c) le perfectionnement de la matrice des politiques et programmes en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle; d) l'établissement de l'Observatoire de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la définition de ses fonctions et objectifs; e) le renforcement des voies de communication entre tous les acteurs impliqués dans l'Initiative; f) les mécanismes de participation de la société civile; et g) les plans de gestion au niveau local pour le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

115. La Conférence a également recommandé le renforcement et l'approfondissement de la coopération entre pays et des mécanismes de coopération triangulaire en matière de sécurité alimentaire, compte tenu de l'offre disponible et de la nécessité de créer des synergies. À l'appui de ces actions, elle a suggéré à la FAO d'identifier et de mobiliser des ressources en coopération avec d'autres organismes des Nations Unies.

116. La Conférence a souligné que l'appui à Haïti devrait constituer un objectif de coopération fondamental de l'Initiative.

**Table ronde: « Suite donnée à la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural en Amérique latine et dans les Caraïbes - CIRADR (Porto Alegre, Brésil, mars 2006)**

117. La Conférence a été informée des activités menées pour donner suite à la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural (CIRADR).

118. La Conférence a rappelé que les conditions qui avaient motivé la tenue de cette Conférence étaient toujours présentes et que les conclusions et orientations de cette Conférence restaient pleinement valides. À cet égard, elle a demandé que la FAO, par l'intermédiaire, notamment, de son Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, redouble d'efforts pour divulguer les conclusions de cette Conférence et faciliter la mise en œuvre de ses recommandations.

119. La Conférence a réaffirmé que les politiques de réforme agraire et de développement rural, compte dûment tenu des spécificités de chaque pays, demeuraient des outils fondamentaux pour lutter contre la faim et la pauvreté dans la région, et pour mettre en œuvre un modèle de développement plus global. La réforme agraire intégrale, conjuguant politiques publiques d'accès à la terre, crédit, assurance agricole, assistance technique et infrastructures, jouerait un rôle clé dans l'augmentation de la production vivrière et la sécurité alimentaire.

120. La Conférence a confirmé que le concept de réforme agraire supposait le ralentissement du processus de concentration des ressources productives et un réaménagement territorial durable au profit des populations tant rurales que citadines. Elle a rappelé également que dans le cadre de la réforme agraire intégrale, il fallait promouvoir des politiques spécifiques en faveur des femmes rurales, des peuples autochtones et des communautés traditionnelles.

121. La Conférence a reconnu que de nombreux pays de la région s'employaient à promouvoir des politiques de réforme agraire et d'accès à la terre au moyen du dialogue et de la coopération. À cet égard, elle a souligné que la FAO devait continuer à promouvoir l'application des conclusions de la CIRADR dans la région en créant des espaces régionaux de coopération et d'échange de données d'expérience ou en appuyant ceux qui étaient déjà en place.

122. La Conférence a également souligné le rôle fondamental du dialogue politique entre les gouvernements et la société civile. Elle a recommandé à la FAO de promouvoir des mécanismes de dialogue qui conduisent à la création d'espaces et de voies de communication propices à la participation des mouvements sociaux à la conception des politiques publiques.



## **RAPPORT DU COMITÉ TECHNIQUE**

### **Ouverture de la session du Comité technique**

123. Le Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO a ouvert la session du Comité technique, souhaité la bienvenue aux délégués et observateurs et remercié le Gouvernement et le peuple de la République fédérative du Brésil pour l'organisation de cette réunion.

### **Élection du Président et des Vice-Présidents du Comité technique et nomination du rapporteur et du Comité de rédaction**

124. Le Comité a élu à l'unanimité les membres du Bureau du Comité technique, dont le nom figure à l'Annexe E.

### **Adoption de l'ordre du jour et du calendrier du Comité technique**

125. Le Comité a approuvé l'ordre du jour et le calendrier du Comité technique, figurant dans les documents LARC/08/1-Rev.1 et LARC/08/INF2 (voir l'ordre du jour à l'Annexe D).

126. À la demande des délégations, le Comité a proposé d'ajouter un point consacré à « L'augmentation des prix des produits de base et son incidence sur la sécurité alimentaire », qui serait examiné le jeudi 17. En outre, les participants ont signalé qu'il conviendrait d'examiner cette question de manière transversale tout au long des débats du Comité technique.

### **Politiques pour la promotion et/ou le renforcement de la participation des parties prenantes publiques et privées au développement rural, et de leur action conjointe dans ce domaine**

127. Le Comité a souligné que les secteurs public et privé devaient conjuguer leurs efforts, dans le cadre des politiques publiques destinées à assurer un développement rural général et durable, pour mettre fin au grave paradoxe de la persistance de la faim dans une grande région productrice de produits alimentaires et de la persistance de la pauvreté malgré une croissance économique positive.

128. Le Comité a signalé que pour mettre fin à cette situation paradoxale, il fallait appliquer d'autres types d'indicateurs du développement, plus représentatifs des conditions sociales et environnementales, qui viendraient compléter ceux figurant dans le modèle de la 'révolution verte', qui ne tenaient pas compte des critères d'équité sociale et de redistribution des richesses.

129. Le Comité a reconnu que pour éliminer la faim, il fallait conjuguer croissance économique et répartition plus équitable des revenus. Il a également souligné que les mesures d'encouragement de l'agriculture familiale n'étaient pas suffisantes pour éradiquer la pauvreté rurale et devaient être complétées par des investissements accrus dans les infrastructures et les services agricoles.

130. Le Comité a souligné la nécessité de prendre des mesures concertées pour assurer l'accès des populations locales à la nourriture, au-delà des effets distributifs que la croissance économique pouvait produire.

131. Le Comité a souligné que le processus d'amélioration de la sécurité alimentaire avait une forte composante culturelle. L'amélioration de la qualité du régime alimentaire, moyennant une plus forte proportion de protéines et d'aliments frais, exige un appui pédagogique de la part des organismes publics, avec la participation d'acteurs privés, d'organisations de la société civile et d'organismes internationaux.

132. Le Comité a signalé la nécessité de mettre en place, au niveau des États, des politiques à long terme et des mesures plus efficaces propres à améliorer la production, réduire la vulnérabilité et éliminer la pauvreté rurale. Il a également souligné qu'il fallait en priorité éliminer la sous-alimentation infantile chronique qui sévit dans la plupart des pays de la région, et pas seulement dans les plus pauvres d'entre eux.

133. Le Comité a indiqué la nécessité d'interventions publiques et privées pour réduire les coûts de transaction élevés qui entravent l'intégration de l'agriculture familiale au sein des marchés et des chaînes de valeur, pour améliorer l'accès préférentiel aux services financiers (crédit et épargne) et non financiers (assistance technique, appui à la commercialisation), pour favoriser le développement institutionnel de l'innovation technologique, pour garantir la sécurité sanitaire et la qualité des aliments, pour établir le cadre stratégique et normatif des systèmes nationaux de santé animale et pour élaborer les dispositifs institutionnels de gestion du territoire.

134. Le Comité a exprimé son accord avec le document présenté quant à l'importance de l'agriculture familiale pour la sécurité alimentaire, l'élevage et la possibilité de réduire la pauvreté des populations rurales dans la région. Il a également souligné la nécessité d'affiner la définition de l'agriculture familiale, concept très hétérogène qui devait être caractérisé et catégorisé.

135. Le Comité a fait sienne l'analyse présentée dans le document concernant les nouveaux défis que l'industrie agro-alimentaire et la domination de la chaîne de valeur de la part des supermarchés, posent à l'agriculture familiale. En outre, l'existence d'asymétries entre les acteurs du marché et le recours accru aux modalités de vente avec livraison à domicile ont rendu plus difficile l'insertion des exploitations agricoles familiales sur les marchés et ont également entraîné la perte d'unités familiales de production. Le Comité a en outre signalé que même si l'expansion de l'industrie agro-alimentaire s'était traduite par la création de nouveaux emplois, ceux-ci étaient plus précaires et moins stables.

136. Le Comité a souligné la nécessité de réduire les coûts élevés d'intermédiation requis pour l'insertion des exploitations agricoles familiales dans les chaînes de commercialisation, en créant des stratégies adaptées aux besoins et aux capacités des petits producteurs. Le Comité a suggéré de promouvoir diverses mesures comme l'organisation de foires agricoles, le renforcement des structures de « commerce équitable », et l'appui aux coopératives et associations afin de renforcer la participation de l'agriculture familiale aux chaînes de valeur. Il a également souligné la nécessité de réévaluer le rôle de certains organismes qui avaient été dissous ou dont le rôle avait été réduit, comme les offices nationaux ou les instituts de promotion, pour voir s'ils pourraient soutenir le développement de l'agriculture familiale dans les nouvelles conditions des marchés des produits de l'élevage. Il a également estimé qu'il était important que la FAO appuie le renforcement des organisations de base pour favoriser les possibilités d'intégration de l'agriculture familiale dans les marchés des produits de l'élevage.

137. Le Comité a souligné l'importance de l'assurance-élevage et la pertinence des plans d'assistance technique pour la production et la commercialisation des produits issus de l'agriculture familiale.

138. Le Comité a insisté sur l'importance de la coopération régionale et des alliances stratégiques entre les pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour le développement rural, l'amélioration de l'agriculture, la formation des agriculteurs et l'échange de produits agricoles, dans une optique de complémentarité.

139. Le Comité a souligné la nécessité de faire avancer l'institutionnalisation du droit de la personne à l'alimentation, dans un cadre juridique établi par consensus, en tenant compte du point de vue des pouvoirs publics et de la société civile. Dans ce sens, il a réaffirmé son appui à l'initiative « Amérique latine et Caraïbes sans faim ».

### **Maladies transfrontières**

140. Le Comité a été informé des travaux réalisés par la FAO pour donner suite aux recommandations de la vingt-neuvième session de la Conférence régionale concernant les maladies transfrontières.

141. Le Comité a souligné la nécessité que les documents de la FAO indiquent clairement et sans équivoque les maladies qui ne sont pas présentes dans la région. L'Amérique latine et les Caraïbes étant une grande région exportatrice de produits de l'élevage, il est essentiel de mettre en évidence cette caractéristique qui la distingue et la favorise. Cette question aurait dû être examinée avec attention dans le document présenté sous la cote LARC/08/3. En outre, tout en reconnaissant la nécessité de poursuivre et de renforcer les efforts de prévention, le Comité a souligné la qualité et la sécurité offertes par les systèmes actuels de prévention et de lutte afin de renforcer la confiance dans le capital sanitaire des pays de la région.

142. Le Comité s'est déclaré préoccupé des mesures excessives qui limitent de manière injustifiée l'accès aux marchés en cas d'apparition de poussées épidémiques ou de problèmes sanitaires. À cet égard, le Comité a déclaré que la FAO devrait contribuer à la promotion des normes internationales de l'OIE, car l'application injustifiée de restrictions sanitaires à une vaste gamme de produits d'origine animale ou végétale provenant d'une zone dans laquelle une poussée épidémique s'est déclarée, a retenti lourdement sur les pays membres de la région.

143. Le Comité a demandé qu'il soit pris note des informations fournies par le représentant de l'OIE concernant la prochaine conférence régionale de cet organisme, qui se réunira à La Havane (Cuba), en novembre 2008, afin d'analyser les liens entre les problèmes sanitaires et les restrictions commerciales correspondantes.

144. Le Comité s'est déclaré satisfait de la coordination établie entre la FAO et d'autres organismes internationaux chargés de questions ayant trait à la santé animale. Il a demandé à la FAO de poursuivre et d'approfondir cette coopération.

145. Le Comité a souligné la nécessité d'adopter une approche régionale pour prévenir, maîtriser, éradiquer les maladies transfrontières car s'il est vrai que les efforts déployés à l'échelle nationale sont importants, ceux-ci restent insuffisants. Il a indiqué qu'il était essentiel de renforcer la coopération entre les pays et de coordonner les activités sanitaires aux frontières, en assurant la cohérence et la synergie des mesures prises par les différents pays (nature de ces mesures, date et lieu d'application).

146. Le Comité a souligné que les pays devaient coopérer afin d'améliorer les mesures de prévention, de maîtrise et d'éradication des maladies transfrontières. À ce sujet, il a demandé que la FAO et d'autres institutions internationales encouragent cette coopération

entre pays et fournissent un appui technique pour mettre ensemble pouvoirs publics, centres de recherche et producteurs du secteur de l'élevage, optimiser les différentes capacités et mettre à profit les expériences de chacun.

147. Le Comité a été informé des résultats de quatre projets sous-régionaux pour appuyer la prévention de la grippe aviaire hautement pathogène, couvrant 33 pays de la région, prévoyant des activités de renforcement des capacités pour la détection précoce de la maladie; la mise à la disposition des 33 pays d'un système épidémiologique géoréférencé; l'habilitation de ces pays au diagnostic de base de laboratoire; la mise en place de quatre laboratoires régionaux pour l'assistance technique complémentaire; la mise en place de plans nationaux d'urgence pour chaque pays; la participation à des simulations de crise et la fourniture d'un cours à distance sur ce thème; la connaissance dans chaque pays d'au moins deux systèmes de compensation pour atténuer les pertes de production; la mise au point d'une stratégie et d'une plate-forme continentale relatifs à la grippe aviaire; la création de réseaux scientifiques de spécialistes; et la facilitation de projets d'investissement.

148. Le Comité a été informé des activités d'appui technique réalisées par la FAO pour la lutte contre la fièvre aphteuse et son éradication progressive. La FAO a mis en œuvre un projet d'assistance technique pour aider les institutions bancaires à élaborer des projets nationaux d'investissement, destinés à éradiquer la fièvre aphteuse.

149. Le Comité a été informé des activités de soutien technique menées par la FAO pour maîtriser les autres maladies transfrontières qui affectent les pays de la région. Entre autres, le « Plan continental pour l'éradication de la peste porcine classique des Amériques » appuyé par 19 pays de la région; le renforcement des systèmes de prévention de l'encéphalopathie bovine spongiforme; et le contrôle de la lucilie bouchère.

### **La production de biocarburants: opportunités et défis pour la sécurité alimentaire et l'environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes**

150. Le Comité a analysé le rapport de la FAO sur la bioénergie et les échanges d'expérience et d'information, identifiés comme ligne d'action prioritaire par la vingt-neuvième conférence régionale. Il s'est penché, en particulier, sur les effets que pourrait avoir le développement de la production des combustibles liquides d'origine agricole sur la sécurité alimentaire, l'environnement et l'économie des petits exploitants.

151. Le Comité a débattu des multiples répercussions du développement des biocarburants sur la lutte contre la faim et la pauvreté, et sur la viabilité environnementale, le développement régional et les relations internationales. Il a souligné que dans l'élaboration des politiques publiques relatives à la production des biocarburants, il était prioritaire de prendre en compte la dimension du droit à l'alimentation et à la sécurité alimentaire de la population, en particulier des couches sociales les plus vulnérables.

152. Le Comité a reconnu qu'il s'agissait de questions complexes exigeant des études plus approfondies pour tirer le meilleur parti des possibilités liées à la production de bioénergie et pour réduire au minimum les risques que celle-ci pourrait comporter pour la sécurité alimentaire et l'environnement.

153. Le Comité a estimé que la FAO pourrait apporter une contribution importante en appuyant la mise au point d'une carte des capacités bioénergétiques de chaque pays et du potentiel des pays intéressés au regard de la production de biocarburants.

154. Le Comité a considéré qu'il était prématuré d'ouvrir le débat sur l'établissement d'un code de conduite volontaire pour la production et l'utilisation des biocarburants.

#### **Adoption du rapport du Comité technique**

155. Le Comité a approuvé le présent rapport à l'unanimité.

#### **Clôture de la réunion du Comité technique**

156. Le Comité a remercié à nouveau le Gouvernement et le peuple de la République fédérative du Brésil pour leur hospitalité.

157. Le Président du Comité technique a remercié les délégués pour leur participation et a déclaré close la réunion du Comité technique.

## QUESTIONS FINALES

### **Date et lieu de la trente et unième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes**

158. La Conférence a pris note avec satisfaction de la proposition de la Délégation de Panama d'accueillir la trente et unième Conférence régionale de la FAO, qui se tiendrait en 2010. Cette proposition a reçu le soutien unanime des délégations présentes. Elle a demandé également au Directeur général de tenir compte de cette recommandation au moment de prendre sa décision quant au lieu et à la date de la prochaine Conférence régionale, en consultation avec le Gouvernement panaméen.

### **Autres questions**

159. La Conférence a recommandé à la FAO d'intensifier et de renforcer ses activités de coopération visant à améliorer les capacités dans le domaine phytosanitaire. Plus précisément, elle a demandé le lancement d'un projet, actuellement en cours d'examen auprès du Bureau régional, destiné à mettre en œuvre des activités de coopération entre les pays de la région, en vue de développer les capacités techniques nécessaires pour la prévention et le contrôle phytosanitaire. Ce programme pourrait servir de modèle pour des travaux complémentaires.

160. La Conférence a demandé à la FAO de réaliser, en collaboration avec les pays de la région, une étude portant sur la récente hausse des prix des intrants agricoles, et notamment l'analyse des causes, les perspectives futures et les solutions possibles pour réduire l'impact de cet accroissement sur les coûts de production et sur la rentabilité agricole.

161. La Conférence a pris note avec satisfaction de la proposition du Venezuela d'accueillir une réunion des pays d'Amérique latine et des Caraïbes au cours du second semestre de 2008, pour élaborer de nouvelles solutions face aux défis posés par la flambée des prix des produits alimentaires et des intrants agricoles, et définir des activités de coopération Sud-Sud dans ce domaine.

162. La Conférence a recommandé que la question de l'agroécologie et des systèmes de production biologique soit traitée lors de la prochaine Conférence régionale. Elle a également demandé à la FAO d'aider à trouver des ressources pour la constitution d'un réseau des instances opérant dans le domaine de l'agroécologie dans les pays de la région. Il devrait notamment s'agir d'établir un programme permanent de réunions et de soutien pour le déploiement de réseaux de coopération Sud-Sud en matière d'agroécologie.

163. La Conférence a souligné la nécessité de renforcer les relations commerciales complémentaires Sud-Sud.

164. La Conférence a fait remarquer que dans la dénomination en espagnol de la FAO l'ordre des termes « agriculture » et « alimentation » est inversé par rapport aux autres langues officielles.

165. La Conférence a accueilli avec satisfaction les communications présentées par le Directeur général de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), par la Directrice régionale adjointe du Programme alimentaire mondial (PAM), par le Représentant régional de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et par le

Secrétaire du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRFAA). Les déclarations des représentants pourront être consultées sur la page web du Bureau régional.

166. La Conférence a pris note des déclarations adressées par la Conférence spéciale pour la souveraineté alimentaire par les droits et la vie, ainsi que par le Forum national du Brésil pour la réforme agraire et la justice en milieu rural. Les déclarations de ces deux organisations pourront être consultées sur la page web du Bureau régional.

### **Adoption du rapport (y compris le rapport du Comité technique) et clôture de la Conférence régionale**

167. La Conférence a remercié le Gouvernement et le peuple de la République fédérative du Brésil pour leur hospitalité et les excellentes installations mises à disposition pour favoriser le bon déroulement de ses travaux.

168. Le Représentant régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes a remercié le Gouvernement et le peuple de la République fédérative du Brésil pour l'organisation efficace de la Conférence, et félicité les délégations pour le bon travail réalisé. Il a réitéré l'engagement de la FAO à donner suite aux recommandations de la trentième Conférence régionale.

169. Le Ministre du développement agraire de la République fédérative du Brésil a félicité les délégations des résultats obtenus pendant la Conférence, a remercié tous les participants de leurs efforts et a déclaré close la trentième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

## ALLOCUTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

*Monsieur le Président de la République,  
Monsieur le Président du Conseil,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs les délégués,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs:*

### **Introduction**

C'est pour moi un honneur et un très grand plaisir d'être aujourd'hui parmi vous pour la trentième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Au nom de l'Organisation et en votre nom à tous, je souhaiterais exprimer à Son Excellence le Président Luiz Inácio Lula da Silva, à son Gouvernement et au peuple brésilien notre profonde gratitude pour leur hospitalité et leur accueil chaleureux.

### **L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde et dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes**

Depuis 2003, l'économie mondiale connaît une croissance annuelle de 3,5%. Cette progression a été supérieure en Amérique latine et dans les Caraïbes où la croissance économique a connu une moyenne annuelle de presque 5%.

La région a su profiter de cette conjoncture favorable. Entre 1990 et 2002, la population régionale qui vivait dans l'extrême pauvreté avait atteint les 97 millions. En 2007, ce chiffre a été réduit de presque un tiers pour atteindre 69 millions.

Au niveau mondial, malgré les engagements du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) de 1996 et du Sommet du Millénaire de 2000, l'examen des données les plus récentes concernant l'insécurité alimentaire révèle que la diminution tendancielle du nombre des affamés s'est arrêtée : 862 millions de personnes étaient sous-alimentées en 2002-2004 au lieu de 854 millions en 2001-2003.

Dans la région, entre 1990-92 et 2002-04, le nombre de personnes sous-alimentées a diminué de 7,3 millions, soit une réduction de 3%. En ce sens, l'Amérique latine et les Caraïbes ont progressé de façon encourageante sur la voie de la réalisation du premier objectif du Millénaire pour le développement. Cependant, la région est encore éloignée de l'objectif fixé par le Sommet mondial de l'alimentation, qui vise à réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim à l'horizon 2015.

En 2002-04, 52,1 millions d'habitants, soit 10% de la population de la région, étaient encore victimes de la faim. Les plus gravement touchées restent les populations indigènes dont les revenus sont de 45 à 60% inférieurs à la moyenne régionale.

L'initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim » s'est fixée un objectif ambitieux visant à l'éradication totale de la faim. C'est un défi qui est à notre portée.



L'Amérique latine et les Caraïbes présentent un excédent de 31% en matière de ressources alimentaires. Le problème de la faim dans la région n'est donc pas lié à la production, mais à l'accès à l'alimentation. L'augmentation des exportations doit permettre une amélioration des recettes et donc des revenus susceptibles d'être distribués.

*Monsieur le Président de la République,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs:*

### **Problèmes et enjeux mondiaux et régionaux**

La hausse actuelle des prix des produits alimentaires est un défi majeur, car la sécurité alimentaire de millions de personnes dans le monde est aujourd'hui menacée. Entre janvier 2007 et janvier 2008, l'Indice des prix des denrées alimentaires de la FAO a augmenté de 47%. Cette hausse des prix a été impulsée principalement par les produits céréaliers (62%), les huiles végétales (85%) et les produits laitiers (69%). Pour 2008, malgré une hausse de 2,6% de la production céréalière mondiale, les prix de la plupart des céréales devraient rester à des niveaux élevés et certains devraient continuer d'augmenter. Les stocks de céréales vont continuer à diminuer pour atteindre 405 millions de tonnes à la fin des campagnes agricoles de 2008, soit leur niveau le plus bas depuis 1982.

En conséquence, la facture d'importations alimentaires des 82 pays à faible revenu et à déficit vivrier, dont quatre appartiennent à la région, à savoir l'Équateur, Haïti, le Honduras et le Nicaragua, va augmenter de 35%. Il est donc primordial de protéger les populations vulnérables de la région. Ceci nécessite la mise en œuvre de mesures immédiates pour augmenter rapidement la production alimentaire locale et prévenir les effets négatifs d'une nouvelle escalade des prix.

C'est pourquoi, en décembre dernier, j'ai lancé une initiative pour soutenir les pays les plus touchés et protéger les plus démunis face à la flambée des prix des aliments en améliorant l'accès aux intrants pour les agriculteurs pauvres des pays à faible revenu et à déficit alimentaire afin de doper la production agricole locale. Nous encourageons les gouvernements, les institutions internationales et les agences bilatérales de développement à contribuer à cette initiative, car si la FAO a déjà alloué 17 millions de dollars sur ses ressources internes à ce programme, il conviendrait d'atteindre 1,7 milliard de dollars pour avoir l'impact mondial attendu.

### **Les biocarburants**

L'essor actuel des biocarburants est l'objet d'un large débat dans le monde. La FAO reconnaît que ces nouveaux produits pourraient se développer en réponse à des considérations à la fois commerciales, énergétiques et agricoles. A ce stade, nous pouvons encore organiser ce secteur afin qu'il profite aux plus pauvres par une amélioration de leurs revenus et par un accès à l'énergie plus aisé au plan local.

Cette question est très complexe. Le caractère positif ou négatif de l'incidence du développement des bioénergies sur la sécurité alimentaire va dépendre des politiques adoptées à l'échelle nationale et internationale sur la production et la distribution nationales mais aussi les facteurs affectant le commerce international, notamment les subventions et les droits à l'importation.

## **Le changement climatique**

Pour faire face aux problèmes liés au changement climatique, une action urgente doit être menée sur différents fronts. Les ouragans et les tempêtes tropicales en Amérique centrale et dans les Caraïbes, les récentes inondations en Bolivie provoquées par « La Niña » et les pluies torrentielles qui se sont abattues sur l'Équateur sont autant d'exemples récents de ses effets dévastateurs.

Je voudrais exprimer toute ma solidarité aux pays touchés par ces catastrophes naturelles et les assurer de l'engagement de la FAO à leur côté. Outre l'aide d'urgence qu'elle apporte, l'Organisation va continuer à contribuer au rétablissement des capacités de production agricole et à la réduction de la vulnérabilité des populations affectées.

## **Le développement agricole en Amérique latine et dans les Caraïbes au cours de la période 2006-07**

D'après des données de 2006, l'agriculture représente 6,4% du produit brut total de la région et sa croissance annuelle est d'environ 4,6%. Le secteur agricole dit « élargi », à savoir celui qui inclut les relations en amont et en aval, représente, pour sa part, environ 30% du produit brut de la région, et joue un rôle déterminant sur les marchés agricoles mondiaux.

La production agricole peut encore progresser. À la fin des années 90, il y avait dans la région 162 millions d'hectares de terres arables, superficie qui pourrait atteindre 223 millions d'hectares en 2030 sans compromettre les forêts.

## **Les cultures**

L'Amérique latine et les Caraïbes ont produit, en 2007, un total de 170 millions de tonnes de céréales, ce qui en fait la région dont les gains de production sont les plus importants.

Il faut continuer à investir dans le domaine des infrastructures rurales et des technologies si l'on veut améliorer la production. Il est important de cibler la recherche sur la mise au point de variétés qui soient résistantes au changement climatique afin de pouvoir nourrir une population mondiale qui atteindra 9 milliards de personnes en 2050.

## **L'élevage**

La région est le principal exportateur mondial de viande bovine et de volaille et le troisième exportateur de viande de porc. Pour continuer de jouer un rôle de premier plan sur le marché mondial du bétail, il est important de redoubler d'efforts pour prévenir et contrôler les maladies transfrontières. Leur éradication doit constituer une priorité pour la région. À l'heure actuelle, les deux principales menaces pour la production animale régionale sont la fièvre aphteuse et la grippe aviaire.

Pour l'heure, les pays de la région sont toujours indemnes du virus H5N1 de la grippe aviaire hautement pathogène, mais il ne faut pas toutefois négliger le risque d'introduction de ce virus dans la région par le biais des échanges commerciaux internationaux et du déplacement des oiseaux migrateurs. C'est pourquoi il est important de renforcer les mesures de prévention et de réaction rapide.

## **Le secteur forestier**

La production forestière en Amérique latine et dans les Caraïbes a continué de croître en 2006-2007 grâce à l'augmentation de la demande intérieure et des exportations vers l'Asie et l'Amérique du Nord, sans oublier l'effet de l'offre additionnelle résultant de plantations forestières particulièrement dynamiques dans les pays du Sud.

Le secteur des forêts représente plus de 25 milliards USD des exportations régionales. Il fournit des emplois directs à plus de 2 millions de personnes et des emplois indirects à 10 millions de personnes.

Mais l'Amérique latine et les Caraïbes connaissent de graves problèmes de dégradation et de déforestation contre lesquels il faut lutter.

## **La pêche et l'aquaculture**

Le secteur des pêches et de l'aquaculture est très important pour la région. En 2005, les produits de la pêche, dont 90% sont des produits de la mer, représentaient 22% du total mondial. L'aquaculture, qui est particulièrement dynamique dans la région a, depuis 1996, doublé sa participation à la production à raison de 7%.

Les problèmes qui se posent pour les pêcheries sont liés à la surexploitation des ressources halieutiques, et pour l'aquaculture à l'impact sur l'environnement. Cette situation justifie un renforcement du cadre réglementaire et institutionnel et le recours à une planification stratégique associée à de nouveaux investissements dans le secteur de l'aquaculture.

*Monsieur le Président de la République,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs:*

## **Contraintes**

Le secteur agricole peut se développer si certaines contraintes sont surmontées. La région se heurte en effet à trois grandes limitations: un manque de stratégie à long terme, des investissements publics insuffisants et une gestion des dépenses de l'agriculture encore largement perfectible.

Il faut donc:

- Un effort de coordination pour une meilleure intégration des secteurs public et privé, y compris les petits exploitants.
- Une aide immédiate en faveur des familles vulnérables qui doit aller de pair avec des investissements pour leur permettre de subvenir elles-mêmes à leurs besoins.
- Enfin, les dépenses doivent augmenter en quantité, mais aussi en qualité en accordant une grande attention au suivi et aux évaluations économiques et sociales des programmes.

## Questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence régionale

Tous les enjeux que je viens de mentionner ont été inscrits à l'ordre du jour de cette trentième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Un autre point important de l'ordre du jour sera la table ronde sur la suite donnée à la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural.

## Conclusions

*Monsieur le Président de la République,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs:*

Le développement de l'agriculture est vital pour relever les défis majeurs à l'échelle mondiale, notamment l'insécurité alimentaire et l'extrême pauvreté.

En 2008, pour la première fois en un quart de siècle, la Banque mondiale a consacré son *Rapport sur le développement dans le monde* au thème de l'agriculture. La FAO est heureuse de constater que le travail persévérant d'information et de sensibilisation sur l'importance de l'agriculture commence à porter ses fruits.

Du 3 au 5 juin 2008 à Rome, les chefs d'État et de gouvernement des États Membres se réuniront au Sommet sur la sécurité alimentaire mondiale, à un moment où les émeutes de la faim se propagent sur les différents continents. Ce sera une occasion particulière pour adopter les politiques, stratégies et programmes nécessaires pour relever les grands défis qui, au-delà de la hausse des prix, posent le problème de la production agricole, surtout dans les pays pauvres. Je voudrais souligner donc la nécessité d'une représentation de vos différents pays par leurs chefs d'État et de gouvernement à ce Sommet, compte tenu de l'importance de ces différents thèmes pour votre région et pour le monde, et des conflits sociaux et politiques actuels provoqués par la hausse des prix des denrées alimentaires et l'inflation.

J'exprime ma gratitude au Président Lula qui, dès juin 2007, a été le premier Chef d'État à encourager cette initiative et qui donne, avec les programmes Fome Zero, PRONAF, PRODUZIR, GESTAR, Bolsa Familia et Alimentación Escolar, un leadership exemplaire dans la lutte contre la faim.

Je vous remercie de votre aimable attention et souhaite plein succès à vos travaux.

## **DÉCLARATION DU PRÉSIDENT INDÉPENDANT DU CONSEIL DE LA FAO**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Directeur général de la FAO,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,  
Excellences  
Mesdames et Messieurs

C'est un plaisir et un honneur pour moi de vous adresser, en mon nom propre et au nom de tous les États Membres de la FAO, nos remerciements les plus sincères, Monsieur le Président, et, par votre intermédiaire, au Gouvernement et au grand peuple du Brésil, pour l'accueil exceptionnel réservé à tous les participants à la trentième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Mesdames et Messieurs les membres de la Conférence, j'ai le privilège de m'adresser à vous, en ma qualité de représentant élu, pour parler de questions importantes ayant un impact majeur sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde, ainsi que du rôle et de l'efficacité présents et futurs de notre Organisation.

Le temps à ma disposition étant limité, je me contenterai d'aborder deux sujets de premier plan: tout d'abord « la demande croissante de produits agricoles et la hausse des prix de ces produits », et ensuite « la suite donnée à l'Évaluation externe indépendante de la FAO ».

Permettez-moi de commencer par la première question. La récente flambée des cours mondiaux d'un grand nombre de denrées alimentaires de base, a suscité de nombreuses incertitudes et ambiguïtés parmi les décideurs, et maintes questions de la part des responsables politiques, des médias, du grand public, des agriculteurs et des consommateurs. Ceux dont l'inquiétude est la plus justifiée, sont les personnes vulnérables, contraintes de s'adapter, avec beaucoup de mal, aux effets négatifs de l'affaiblissement de leur pouvoir d'achat sur la sécurité alimentaire, la santé et le bien-être de leur ménage. Il va de soi que cette situation a induit de grandes responsabilités pour tous les décideurs internationaux et nationaux, qui transcendent le prix des denrées alimentaires. Une réponse doit être apportée aux questions suivantes:

- Pourquoi les prix alimentaires augmentent-ils?
- Quelle est l'incidence de la demande de biocarburants?
- Les effets du changement climatique sont-ils importants?
- La hausse des prix est-elle destinée à s'inscrire dans la durée?
- Quels en sont les bénéficiaires et les perdants?

Fort heureusement, la FAO s'est efforcée d'inscrire ces questions dans le cadre national et international de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, et a indiqué dans une certaine mesure quels étaient les défis et les opportunités, effectifs ou potentiels, qui en découlaient. Certaines de ces questions ont été traitées pendant la réunion des hauts fonctionnaires de cette Conférence, d'autres seront examinées lors des prochains débats, aujourd'hui et demain. Je m'arrêterai donc brièvement sur les points suivants:

Les prix des produits agricoles ont marqué une forte hausse en 2006, suivie d'une progression encore plus nette en 2007. Entre décembre 2006 et décembre 2007, la

valeur de l'Indice des prix des denrées alimentaires de la FAO a augmenté de 37 pour cent. Cette envolée des prix a également été assortie d'une grande instabilité, en particulier dans le secteur des céréales et des graines oléagineuses, mettant ainsi en évidence la prévalence d'une plus grande incertitude sur le marché. La confirmation de ces tendances en 2008 a engendré de graves difficultés et de grandes inquiétudes dans bien des pays, attirant fort heureusement l'attention des médias nationaux et internationaux. L'étude des tendances du marché révèle que la longue période de recul des prix réels des produits agricoles a pris fin, indiquant des changements importants dans ces marchés. Il faut souligner qu'aucun facteur particulier en est le principal responsable, et qu'il n'existe aucune évaluation quantitative des contributions des principaux facteurs au cours des deux dernières campagnes.

Du côté de l'offre, les déficits de production dus aux conditions atmosphériques constituent un facteur très important. Si, en 2005 et en 2006, la production mondiale de céréales n'a fléchi que de un et deux pour cent respectivement, en revanche dans les huit grands pays exportateurs, qui mobilisent à eux seuls près de la moitié de la production mondiale, elle a reculé de quatre et sept pour cent ces années là. Un autre facteur important au niveau de l'offre est celui du renchérissement des carburants qui a fait augmenter les coûts de production et de transport. À cet égard, il ne faut pas oublier que les prix du pétrole brut en termes réels (corrigés des effets de l'inflation) sont encore légèrement inférieurs au niveau de 1973.

Du côté de la demande, l'évolution de la structure de la demande, par effet du développement économique et de la croissance des revenus dans les économies émergentes, et notamment en Chine et en Inde, a été considérée comme un important facteur de la hausse des prix des produits agricoles, mais il est intéressant de savoir que malgré une croissance relativement rapide de la demande dans ces pays, les importations céréalières ont marqué un recul tendanciel, de 4 pour cent par an en moyenne, depuis 1980, passant ainsi de près de 15 millions de tonnes à environ 6 millions de tonnes, et qu'elles n'ont donc pas été la cause du brusque renchérissement enregistré à partir de 2005.

Le nouveau marché des biocarburants constitue une source nouvelle et importante de demande pour certains produits agricoles, tels que le sucre, le maïs, le manioc, les graines oléagineuses et l'huile de palme. Cela mérite un examen spécifique et approfondi, à la fois quant aux perspectives, surtout à long terme, et aux problèmes posés à brève échéance.

Concernant les opérations des marchés financiers, les marchés dérivés des produits agricoles offrent un éventail croissant d'instruments financiers pour diversifier davantage les portefeuilles et réduire l'exposition aux risques. L'abondance de liquidités dans certaines parties du monde, jointe à de faibles taux d'intérêt et aux prix élevés du pétrole, rend ces marchés dérivés attrayants pour les spéculateurs qui peuvent ainsi diluer leurs risques et en tirer de meilleurs profits. Mais il semble plus probable que les spéculateurs contribuent davantage à accroître l'instabilité des prix au comptant, qu'à influencer sur le niveau des prix.

Quelles sont les répercussions probables? Les fortes hausses du prix des carburants et des produits alimentaires auront une incidence négative sur les recettes en devises, les revenus et le bien-être de nombreux pays vulnérables. Les importateurs nets à la fois de carburants et de produits alimentaires seront durement touchés. L'accroissement du coût mondial des importations alimentaires a déjà été substantiel, estimé à 745 milliards USD en 2007, soit 21 pour cent de plus qu'en 2006 et le niveau le plus élevé jamais enregistré. La hausse soutenue des dépenses d'importations alimentaires des pays vulnérables est

alarmante. Aujourd'hui, le coût de leurs importations alimentaires annuelles pourrait être plus de deux fois supérieur à celui de 2000.

Selon les prévisions, la facture des importations céréalières des pays les plus pauvres de la planète, devrait augmenter de 56 pour cent en 2008, après avoir progressé de 37 pour cent en 2007.

La brusque flambée des prix internationaux des céréales s'est poursuivie au cours des deux derniers mois, sous l'effet d'une demande constante et de l'épuisement des réserves mondiales. Les cours du riz sont ceux dont l'augmentation a été la plus forte, à la suite de l'imposition de nouvelles restrictions à l'exportation de la part des principaux pays exportateurs. À la fin du mois de mars, les prix du blé et du riz avaient presque doublé par rapport au niveau de l'année précédente, tandis que les cours du maïs avaient progressé de plus d'un tiers.

## RELEVER LE DÉFI

Les effets contrastés de l'envolée des prix alimentaires sur le bien-être des ménages et sur la sécurité alimentaire, orientent vers une série de politiques, de programmes et d'investissements possibles de la part de la communauté mondiale, des gouvernements et d'autres parties prenantes. Des mesures à court terme devraient viser à réduire les prix sur les marchés intérieurs, à en atténuer les effets négatifs et à favoriser une réaction de l'offre face à des prix plus élevés. D'autre part, des prix accrus offrent l'occasion de relancer l'agriculture dans les pays en développement grâce à des investissements et des programmes publics à long terme qui, à leur tour, catalyseront des investissements du secteur privé grâce à une meilleure rentabilité.

À long terme, la meilleure façon de réduire les prix alimentaires consiste à améliorer la productivité agricole grâce à des investissements publics dans la recherche agricole, l'éducation rurale, l'infrastructure rurale, le renforcement des capacités et la création de marchés efficaces, surtout dans le secteur rural. La conception d'instruments innovateurs de gestion des risques, tels que l'assurance indexée contre les risques climatiques, peut aussi améliorer la productivité. Les investissements dans les institutions et les infrastructures physiques visant à mettre en place des marchés compétitifs efficaces, permettent à la hausse des prix de parvenir jusqu'à l'exploitation. Satisfaire cette condition préalable permet d'assurer une plus grande participation au marché. Compte tenu de l'accroissement des prix alimentaires, cela permet également de fournir aux agriculteurs les incitations nécessaires pour développer leur production et améliorer leur productivité. Ces investissements ne produiront pas une diminution immédiate des prix alimentaires, mais il est important de tenir compte de ces mesures à plus long terme, sans lesquelles une sécurité alimentaire durable ne pourra être réalisée.

À moyen terme, pour éviter des comportements monopsonistiques sur la chaîne de valeur, et pour accroître la part de la hausse des prix revenant aux producteurs, il est important de renforcer les institutions et les organisations de petits exploitants, en les responsabilisant au sein du marché et de la chaîne de valeur.

Par ailleurs, des interventions en faveur des organisations de producteurs pour renforcer le pouvoir collectif et réduire les coûts de transaction, pourraient également aider les petits exploitants à tirer profit de la hausse des prix. Favoriser l'accès des pauvres à des biens permet d'améliorer leur participation au marché. Les bénéfices tirés d'une participation accrue non seulement signifient de plus grandes marges commerciales (contrairement à l'autoconsommation), mais peuvent aussi favoriser un élargissement de l'échelle de production.

Assurer l'accès à la terre et renforcer les droits des pauvres aux actifs et ressources agricoles (terre, eau) devrait figurer parmi les priorités de toutes les parties prenantes, autant des gouvernements que des organisations de la société civile.

Monsieur le Président, permettez-moi maintenant de passer à l'importante réforme générale qui est en cours au sein de la FAO.

Comme beaucoup d'entre vous le savent, j'ai l'honneur d'avoir été nommé par vous, les Membres de l'Organisation, non seulement président indépendant du Conseil, mais aussi président du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'Évaluation externe indépendante de la FAO (EEI). Je voudrais donc profiter de ma participation à cette Conférence régionale pour vous informer de l'état d'avancement du processus mis en route par notre EEI.

Vous avez tous en mémoire ce parcours commun, qui a eu des hauts et des bas, mais qui, pris dans sa globalité, a renforcé notre objectif commun et notre unité. En novembre 2004, le Conseil est convenu de lancer une évaluation externe indépendante de la FAO (EEI). Nous avons retroussé nos manches, constitué un groupe de travail de l'ensemble des membres, et défini un cadre commun de référence, pour une évaluation véritablement indépendante et professionnelle. Nous avons demandé à ce groupe de présenter des propositions innovatrices pour améliorer l'efficacité de notre Organisation, la FAO, au service de nous tous. La Conférence de novembre 2007 a adopté à l'unanimité le cadre de référence de l'évaluation et nous avons établi un Comité du Conseil pour superviser les travaux.

Nous avons choisi une équipe d'évaluation professionnelle et hautement qualifiée, constituée d'experts du monde entier qui ne nous ont pas déçus. Ils ont présenté une analyse approfondie et une série très complète de propositions pour une **réforme de la FAO dans la croissance**. Le Directeur général s'est joint aux Membres pour se féliciter du rapport présenté, de l'analyse effectuée et des propositions formulées, et cela dans le cadre d'une résolution de la Conférence, approuvée en novembre dernier, qui a tracé la prochaine étape de notre action sur la base des travaux entrepris par les Amis du Président, une instance à laquelle participent l'ensemble des membres et que j'ai eu le privilège de présider.

Nous avons maintenant établi un Comité de la Conférence étendu à l'ensemble des membres et prévoyant trois groupes de travail. Nous procédons de manière systématique compte tenu des conclusions et des recommandations de l'EEI, en fournissant des avis à la Direction sur les éléments relevant de son autorité et en tirant nos propres conclusions sur les nombreuses recommandations nous concernant. Nous devons conclure nos travaux de base d'ici le mois de juillet prochain, afin que la session extraordinaire de novembre de la Conférence de la FAO puisse indiquer la voie à suivre, sur la base d'un Plan d'action immédiate contenant les éléments d'un nouveau Cadre stratégique et Plan à moyen terme pour la FAO.

L'occasion - qui constitue un enjeu difficile mais stimulant, et qui ne se représentera pas à brève échéance si nous ne la saisissons pas dès à présent -, nous est ainsi offerte d'édifier une Organisation plus performante pour mieux nous desservir. Il ne s'agit pas d'un duel entre différents groupes d'intérêt parmi les Membres, en constante rivalité pour des fonds de plus en plus réduits. Nous avons bien entendu des intérêts différents tout à fait légitimes, mais nous avons tous à gagner d'une plus grande efficacité de la FAO et d'une plus grande pertinence de ses interventions. Nous pouvons également espérer à



juste titre que cela renforcera la confiance dans l'Organisation et se traduira ainsi par un afflux de ressources additionnelles.

L'EEI contient de très nombreuses propositions intéressantes, dont certaines pourraient sans doute être modifiées. Mais je vous exhorte à ne pas perdre de vue le cadre général. L'EEI est dans l'ensemble une entreprise positive et représente une opportunité: laissez-nous en tirer parti. Nous avons très bien commencé. L'EEI elle-même était un bon début. Le Comité de la Conférence et ses groupes de travail sont une bonne continuation. Les progrès réalisés au sein de ces groupes sont très positifs, mais nous pourrions en faire davantage. La région Amérique latine et Caraïbes a joué un rôle essentiel dès les tout premiers stades de ce processus. Le Brésil a présidé le Comité du Conseil. Son rapport a été accueilli avec satisfaction par les Membres et par le Secrétariat de la FAO. Vos représentants à Rome prennent une part très active et dynamique dans ce processus.

L'EEI recommande que les conférences régionales jouent un plus grand rôle dans le processus décisionnel de la FAO. Cette Conférence, ainsi que les autres conférences régionales de cette année, peuvent donner l'élan nécessaire et apporter des points de vue importants dont nous devons faire valoir dans le processus de suivi de l'EEI. J'espère que vous saisissez cette occasion lors de vos interventions pendant la Conférence et si vous le souhaitez, de manière informelle, à moi-même et à d'autres collègues, par l'entremise de vos délégations qui, à Rome, s'efforcent de faire avancer nos travaux.

Monsieur le Président, il m'est généralement impossible de résister à la tentation de me tourner vers le passé, celui dudit monde en développement, non seulement pour en apprécier la richesse sans limites, mais aussi pour trouver des solutions aux défis auxquels nous devons faire face à l'aube du troisième millénaire. Dans ce cas particulier, cette tentation tient à la fois au merveilleux passé de la région qui nous accueille, et aux récents succès de notre pays hôte (le Brésil).

L'Amérique latine et les Caraïbes sont les centres de domestication de certaines des cultures qui sont devenues universelles et absolument essentielles dans le monde entier. Les tomates originaires du Mexique sont désormais associées dans l'imagination de tous, à la cuisine italienne et méditerranéenne. Le maïs est devenu une denrée de base fondamentale dans la plus grande partie de l'Afrique et ailleurs. Le cacao et le chocolat sont des ingrédients essentiels des desserts et des boissons les plus populaires, commercialisés dans le monde entier. Qui pourrait imaginer notre monde aujourd'hui sans ces cultures, qui sont le fruit des innovations des agriculteurs des Amériques? En 2008, une reconnaissance généralisée de la contribution de la région est venue avec l'Année internationale de la pomme de terre proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies. Originaires des Andes il y a 8000 ans, la pomme de terre est aujourd'hui la quatrième culture vivrière mondiale. Il est tout à fait approprié que l'humanité en célèbre cette année l'importance pour notre patrimoine commun.

Les résultats remarquables récemment obtenus par notre pays hôte, le Brésil, en matière de développement agricole et de modernisation du secteur, et concernant tant l'agriculture à grande échelle que les petits producteurs, sont certainement frappants et de nombreuses leçons peuvent en être tirées. Un exemple d'une grande importance pour le développement agricole futur est la biotechnologie. Le Brésil travaille aux frontières de la connaissance dans ce domaine. De nombreux pays en développement peuvent en tirer parti dans leurs efforts pour accroître leur production agricole et lutter ainsi contre la faim et l'insécurité alimentaire. Je suis certain que nous pouvons trouver des exemples analogues dans d'autres pays de la région. La présence ici même des plus hautes autorités des pays de la région en matière de développement agricole, de sécurité

alimentaire et de développement rural, offre une excellente occasion de prêter attention à nos capacités collectives de surmonter la situation intolérable de l'insécurité alimentaire et de la faim dans le monde, qui est presque exclusivement concentrée dans les pays en développement et notamment en milieu rural. La mise en commun de vos expériences et de vos réussites, nationales et même locales, pourrait permettre à d'autres d'en bénéficier et de les adapter à leurs cas spécifiques.

Enfin, au niveau régional, de nombreux gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes relèvent les défis de l'insécurité alimentaire et de la sous-alimentation par le biais de programmes nationaux en accord avec les objectifs du Millénaire pour le développement de réduire de moitié la faim, puis de l'éradiquer. Notre pays hôte, le Brésil, a déployé des efforts exceptionnels au niveau décentralisé et national dans le cadre du programme *Fome Zero*, mondialement reconnu pour les succès obtenus.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de la Conférence, il existe maintenant une plateforme régionale pour l'échange d'expériences, réunissant 15 pays ayant établi des Alliances nationales contre la faim, ou en train de le faire. Cela est un exemple de l'engagement régional et national à atténuer le fléau de la faim.

Mesdames et Messieurs les membres de la Conférence, je vous souhaite des travaux très fructueux pour la promotion des objectifs sacrés de la FAO, cristallisés autour de son logo « FIAT PANIS » (de la nourriture pour tous).

## Discours du Président de la République fédérative du Brésil

Mon cher ami Jacques Diouf, Directeur Général de la FAO,  
Ambassadeur Celso Amorim, Ministre des affaires étrangères,  
Mon cher Noori-Naeini, Président indépendant du Conseil de la FAO,  
Mon cher Reinhold Stephanes, Ministre de l'agriculture, de l'élevage et des approvisionnements,  
Mon cher Guilherme Cassel, Ministre du développement agricole,  
Mon cher camarade Altemir Gregolin, Secrétaire spécial à l'aquaculture et à la pêche,  
Madame Arlete Sampaio, Ministre par intérim du développement social et de la lutte contre la faim,  
Mon cher collègue José Graziano, Sous-Directeur général chargé du Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes,  
Mesdames et messieurs les participants à la trentième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes,  
Messieurs les ministres des pays d'Amérique latine et des Caraïbes,  
Délégués,  
Chers ambassadeurs,  
Amis de la presse,

Je vous souhaite à tous la bienvenue à cette Conférence régionale de la FAO.

De nouveau, la lutte contre la faim et la pauvreté est à la une des journaux et s'impose à l'attention de la communauté internationale.

Ce grave problème que je dénonce et que je combats depuis le premier jour de mon gouvernement, doit son regain d'actualité à la hausse du prix des produits alimentaires sur le marché mondial, hausse des prix qui, ces derniers jours, a poussé de nombreuses personnes désespérées par le manque de nourriture, à manifester dans les rues de diverses villes du monde en développement.

Ce phénomène n'a pas une cause unique mais résulte plutôt d'une combinaison de facteurs: la flambée du prix du pétrole; la moindre abondance des récoltes dans différents pays, en raison de phénomènes climatiques défavorables; l'augmentation du coût des transports; les fluctuations des taux de change; la spéculation sur les marchés financiers et l'accroissement de la consommation d'aliments dans les pays en développement comme la Chine, l'Inde, le Brésil et tant d'autres pays pauvres.

Pour affronter ce problème de manière cohérente, il est nécessaire d'éviter les généralisations et les simplifications outrancières.

L'impact des phénomènes météorologiques par exemple, appartient à l'histoire de l'agriculture de tous les pays du monde. La nouveauté, qui est tout à fait bienvenue, tient au fait qu'un plus grand nombre de personnes est en mesure de se nourrir et de mieux manger. C'est un signe de progrès dans la lutte contre la faim, la pauvreté et les inégalités.

Il nous faut trouver des solutions d'urgence pour atténuer les effets de la crise actuelle. Mais il nous faut surtout trouver des solutions à long terme pour réduire la vulnérabilité de nombreux pays face à l'aggravation de ces problèmes.

La situation est grave dans diverses parties du monde. Dans notre région, Haïti se trouve durement touché. Le Brésil, la semaine passée, a envoyé 14 tonnes d'aliments vers ce pays et a apporté une contribution financière au Programme alimentaire mondial pour qu'il puisse acheter et distribuer des vivres au peuple haïtien. Nous espérons que ces initiatives seront suivies par d'autres pays. Nous espérons également que ce drame convaincra les pays riches que la stabilité d'Haïti passe nécessairement par sa viabilité économique et sociale.

La crise de la sécurité alimentaire mondiale exige le renforcement urgent des ressources destinées à la lutte contre la faim et la misère. Le Brésil a commencé à faire sa part. Dans le cadre de l'Action internationale contre la faim et la pauvreté, nous avons proposé la création de mécanismes financiers novateurs. Nous avons obtenu des résultats dans le domaine de la santé, mais nous sommes loin de disposer des instruments suffisants pour faire face à des défis de cette ampleur.

Le financement en faveur du développement figure désormais en bonne place dans les programmes de l'ONU, de la Banque mondiale, du FMI et du G-8. Mais on ne peut que déplorer le fait que les pays développés ne réagissent vigoureusement que face à des situations d'urgence.

Ce qu'on appelle la crise alimentaire mondiale est, avant tout, une crise des opportunités et de la distribution. Chaque jour, 854 millions d'hommes, de femmes et d'enfants vont se coucher le ventre creux. Cette situation nous est à tous intolérable.

Sous mon gouvernement, le droit à l'alimentation est devenu l'un des principaux pivots de nos politiques publiques. Nous avons étendu la réforme agraire, renforcé le soutien à l'agriculture familiale, facilité le crédit et développé l'assistance technique à la commercialisation des produits agricoles. Avec la promulgation de la loi organique sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en 2006, l'accès aux aliments est devenu une politique permanente de l'État brésilien. Nous mettons en œuvre des politiques sociales qui accroissent le revenu des personnes.

La Bolsa Familia (Fonds pour la famille) est le plus grand programme de transfert des revenus de l'histoire du Brésil. Plus de 11 millions de familles pauvres de notre pays en bénéficient aujourd'hui. En mettant à la disposition de tant de Brésiliens un revenu minimum et une bonne alimentation, nous contribuons à faire d'eux des personnes plus productives, en meilleure santé, dont les enfants seront éduqués dans de meilleures conditions.

Nous avançons. Il se pourrait bien qu'en 2015 la région Amérique latine et Caraïbes soit la seule à avoir tenu les engagements du Sommet mondial pour l'alimentation et réalisé le premier Objectif du Millénaire pour le développement pour ce qui est de la réduction du nombre de personnes souffrant de la faim.

Mais nous voulons plus: nous voulons éradiquer la faim sur notre continent. L'initiative « Amérique latine et Caraïbes libérées de la faim » que le Brésil et le Guatemala ont lancé en 2006, traduit cet engagement politique.

Mon cher camarade Diouf,

Les structures créées par la communauté internationale jusqu'ici ne sont pas préparées pour recevoir les millions d'individus dont l'inclusion sociale est en cours. Il faut produire plus et distribuer mieux. Le Brésil, en sa qualité de puissance agricole, s'efforce d'accroître sa production. Mais cela ne suffit pas.

Le monde a besoin aussi de politiques internationales animées par la volonté de résoudre le problème, et pas de simples palliatifs et rafistolages.

L'incapacité dans laquelle se trouvent de nombreux pays de produire les aliments dont ils ont besoin est le résultat de décennies et, parfois, de siècles de distorsion dans le commerce international des produits agricoles. Le protectionnisme pèse. Comme pèsent les subventions à l'agriculture des riches qui privent le petit agriculteur de ses atouts concurrentiels. Ces distorsions ont créé une dépendance quand elles n'ont pas provoqué le démantèlement de pans entiers de structures de production.

D'aucuns ont également fait subir des distorsions à la notion de sécurité alimentaire pour justifier des pratiques protectionnistes préjudiciables aux pays qui souffrent du manque d'aliments et de débouchés économiques.

L'aide alimentaire doit être complétée par la coopération en matière de production et par l'ouverture de nouveaux marchés et de nouveaux débouchés.

La véritable sécurité alimentaire doit être mondiale et se fonder sur la coopération. Elle doit être forgée à partir d'une combinaison de mesures mises en place dans les situations d'urgence comme celle-ci, mais elle exige surtout des solutions à long terme.

Une conclusion positive du Cycle de Doha, à l'OMC, sera naturellement nécessaire pour que puissent être surmontés les obstacles actuels. Il doit aboutir à un accord qui cesse de traiter le commerce des produits agricoles comme une exception à la règle; qui permette aux pays les plus pauvres de générer des revenus en produisant et en exportant ces produits.

Cela suppose également un développement de la coopération dans le domaine agricole, comme l'a fait le Brésil avec ses partenaires africains et ceux de l'Amérique centrale et des Caraïbes. La généralisation de ce type d'initiative sera favorisée par la mise en place de nouveaux partenariats, rendant possible une coopération triangulaire.

Le Brésil a également insisté sur l'énorme potentiel des biocarburants comme instrument de la transformation économique et sociale dans les pays les plus pauvres. Ils sont source de revenu et d'emploi, surtout à la campagne. Ils produisent une énergie propre et renouvelable. Ils donnent l'exemple d'un développement durable et respectueux de l'équilibre entre les différents aspects environnementaux, sociaux et économiques. C'est là un projet dans lequel je place de grands espoirs en particulier pour l'avenir de nombreux pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique centrale et des Caraïbes.

Aussi est-ce avec une inquiétude croissante que je vois les tentatives d'établir un rapport de cause à effet entre le développement des biocarburants et le manque de produits alimentaires ou la hausse de leurs prix.

Plus vive encore se fait mon inquiétude lorsque je constate que rares sont ceux qui mentionnent l'incidence négative de la hausse des prix du pétrole sur les coûts de production et de transport des aliments, sur les coûts de production des engrais. Que rares sont ceux qui se révoltent contre l'incidence nuisible et durable des subventions et du protectionnisme. Que nombreux sont ceux qui critiquent, au lieu de s'en réjouir, l'accroissement de la consommation alimentaire dans les pays en développement les plus dynamiques.

Il est toujours plus facile de choisir les réponses simplistes. De cacher les intérêts économiques et les desseins politiques derrière de soi-disant préoccupations sociales et environnementales. Il est difficile de discuter de ces questions en s'en tenant aux faits.

Les biocombustibles ne sont pas le vilain qui menace la sécurité alimentaire des nations les plus pauvres. Au contraire, à condition d'être mis en valeur de manière rationnelle, conformément aux réalités de chaque pays, ils peuvent constituer un instrument essentiel de création de revenus et un moyen d'arracher les pays à l'insécurité alimentaire et énergétique. C'est ce que dit notre ami Sachs: qu'il s'agisse d'atténuer les incidences négatives des changements climatiques, de créer des emplois à la campagne ou de concevoir des modèles alternatifs de développement, les bioénergies ont un rôle à jouer.

La production brésilienne d'éthanol à base de canne à sucre n'occupe qu'une partie infime des terres cultivables, n'entraîne pas une réduction de la superficie des terres destinées à la production vivrière et ne les utilise pas pour son propre développement. Elle s'est développée grâce aux gains de productivité réalisés et à une meilleure gestion des terres utilisées aux fins de pâturage. Il n'y a pas de risque de production en Amazonie, ni de délocalisation de production. La même chose vaut pour le biodiesel, que l'on implante de plus en plus dans l'agriculture familiale.

En tout état de cause, nous entourons la production de biocombustibles de garanties relatives à l'environnement, aux travailleurs, et à la sécurité alimentaire.

Il appartiendra aux autres pays de faire leurs propres études et de décider s'ils peuvent ou non produire des biocombustibles et à quelle échelle. Ils devront décider quelles plantes sont les plus adaptées à leurs besoins. Ils devront choisir leurs projets en fonction de critères économiques, sociaux et environnementaux.

Plus de 100 pays ont une vocation naturelle à produire des biocombustibles de manière durable. Dans nombre d'entre eux, moins de 20 pour cent de la population a accès à des sources d'énergie leur permettant de satisfaire leurs besoins fondamentaux. Ce sont ces cent pays qui doivent, chacun de son côté, décider s'il convient ou non d'adopter les biocombustibles. Ces décisions ne doivent pas être imposées par d'autres au moyen de pression et de mesures protectionnistes.

Le véritable « crime contre l'humanité » consisterait à écarter *a priori* les biocombustibles et à condamner les pays étranglés par le manque de nourriture et d'énergie à la dépendance et à l'insécurité.

Afin de garantir que le nécessaire débat sur les biocombustibles puisse se dérouler de manière équilibrée, j'invite les autorités gouvernementales, les scientifiques et les représentants de la société civile de tous les pays intéressés à participer à la Conférence internationale sur les biocombustibles, qui se tiendra au mois de novembre prochain dans l'État de São Paulo au Brésil. Nous voulons débattre, de manière franche et informée, des défis et des opportunités qui nous font face.

Le rôle de la FAO, mon cher Diouf, dans ce travail de clarification, est tout ce qu'il y a de plus fondamental. J'espère pouvoir continuer à compter sur l'action équilibrée de son Directeur général et de ses collaborateurs.

Chères et chers amis,  
Mon cher Diouf et chers collègues,

Les pays d'Amérique latine, des Caraïbes, les pays d'Afrique et d'Asie ne peuvent ni ne doivent se tenir à l'écart de ce débat, tant sur la sécurité alimentaire que sur les

biocombustibles. C'est un débat qui doit être mené de manière rationnelle, dépassionnée, sans *a priori* idéologiques, ni de droite ni de gauche. Il est nécessaire de disposer des éléments scientifiques pour que les gens puissent discuter des orientations que nous allons proposer au monde dans les prochaines années.

Les pays pauvres ne peuvent pas continuer à assumer la culpabilité des choses que font les pays riches. À Kyoto, l'engagement a été pris que tout le monde contribuera au ralentissement du réchauffement planétaire, mais c'est sur le dos des pays pauvres que retombe la responsabilité. On dit aux pays pauvres qu'ils ne peuvent pas défricher leurs forêts parce que les pays riches ont créé une chose dénommée crédit de carbone, qui servira à financer les pays pauvres. Et j'aimerais bien quant à moi savoir combien de pays pauvres ont déjà reçu un crédit de carbone pour pouvoir financer leur développement sans que leurs forêts soient affectées. De même, ce ne sont pas non plus les pays pauvres qui sont responsables de la hausse du prix du pétrole, ce ne sont pas les pays pauvres qui sont responsables de l'émission de CO<sub>2</sub>. Mais en attendant, ce sont les pays pauvres qui sont les victimes de ces politiques. En premier lieu, les politiques de protection de leurs marchés mises en œuvre par les pays riches retiennent l'attention au moment où nous sommes sur le point de conclure l'accord du cycle de Doha de l'OMC. C'est un des points à l'ordre du jour des discussions du G-20, où notre ministre Celso Amorim a fait valoir à la table des négociations que s'il n'y avait pas d'ouverture du marché agricole européen aux produits agricoles des pays pauvres, il serait difficile d'aboutir à un accord et qu'il faudrait bien que quelqu'un assume la responsabilité historique de cet échec. S'il n'y a pas de diminution des subventions agricoles que les pays riches accordent à leurs producteurs, les pays pauvres pourront difficilement être concurrentiels sur le marché des produits agricoles.

Or, si nous n'avons pas de technologie, si nous n'avons pas de pétrole, et je ne suis pas en train de parler du Brésil, parce qu'en matière d'agriculture, le Brésil est concurrentiel par rapport à n'importe quel autre pays au monde. Je me mets à la place de dizaines et de centaines de pays qui n'ont pas de technologie, qui n'ont pas non plus de politique développée du point de vue industriel, et qui n'ont pas la technologie pour l'agriculture. Et chose plus grave encore les pays pauvres, bien souvent, une fois engrangées les récoltes, n'ont même pas de quoi payer les engrais qu'ils ont achetés aux entreprises multinationales, originaires des pays riches de ce monde, pour la plupart.

Ou bien nous menons ce débat, avec le sérieux qu'il exige, ou bien nous nous condamnons, chaque fois qu'il y aura un mouvement comme celui qui s'est produit à Haïti, à faire une politique d'urgence, à envoyer un peu de nourriture pour apaiser momentanément la faim de ces personnes en attendant le prochain mouvement. Il est tout de même curieux que des pays en développement producteurs de produits agricoles n'aient pas une bourse des grains ne serait-ce que pour ajuster le prix du soja, du blé, du riz ou du haricot. Nous devons nous contenter des prix qui sont déterminés à Chicago.

Si le monde globalisé est en pleine évolution, je pense que les pays considérés comme en développement et les pays pauvres ont besoin de faire valoir leur propre logique. Logique qui consiste à placer au centre du débat notre problème. Je vous donnerai un exemple: durant les années 80 et les années 90 chacun des délégués ici présents a sûrement vu descendre dans son pays une délégation du FMI venue leur dire qu'ils devaient procéder à un redressement budgétaire, qu'ils devaient mettre les taux d'intérêt sous surveillance, qu'ils devaient s'occuper de réduire la présence étatique sinon ils iraient à la faillite. Curieusement, je n'ai pas vu le FMI formuler un seul avis concernant la crise américaine. Jusqu'à quand allons-nous accepter ce rôle de subalternes sur la scène internationale? Jusqu'à quand?

Pour ma part j'attends, cher ami Diouf, et vous savez l'affection que j'ai pour la FAO, vous savez qu'ici, dans notre pays, nous avons fait ces dernières années une révolution en réalisant une intégration sociale sans précédent dans notre histoire. Nous avons conscience qu'il n'est pas possible de remédier aux erreurs de 500 ans en cinq, dix ou quinze ans, nous sommes conscients qu'il s'agit d'un processus. Mais le Brésil veut s'enorgueillir d'être le premier pays à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement établis à Rome. Et nous les réaliserons parce que nous en avons les moyens, et nous les réaliserons parce que nous voulons donner un exemple qui incite les autres pays à donner la priorité à la politique d'intégration sociale.

Aujourd'hui, au Brésil, bien des gens s'inquiètent parce que la consommation du Nordeste dépasse la consommation de la région sud du pays. La raison en est simple: ces populations, pendant très longtemps, n'ont pas eu un accès minimum aux aliments. Et aujourd'hui ces personnes entrent dans les supermarchés et en ressortent avec des produits alimentaires qu'ils ramènent à la maison. Parce que, en plus des débouchés sur le marché du travail, ces personnes commencent, grâce à la politique de transferts de revenus, à recevoir un minimum de dignité, et si elles l'avaient reçu tout au long du siècle dernier, le Brésil serait déjà une grande puissance et non pas un pays émergent.

Je veux dire à mon camarade Diouf qu'il m'a convaincu de me rendre, le 3 juin, à la Conférence de la FAO à Rome. Et je m'y rendrai, mon cher Diouf, avec l'idée bien arrêtée d'aborder le débat avec le sérieux qu'il mérite. Je comprends les préoccupations de ceux qui soulignent que les biocombustibles risquent de se substituer à la production d'aliments. J'estime pour ma part que le citoyen ou la citoyenne qui préférerait cesser de remplir son « réservoir » de nourriture pour remplir le réservoir de sa voiture, aurait besoin d'un traitement très sérieux.

Mais il faut en attendant que les gens refusent la logique et la dynamique de ceux qui ne voient le monde que du point de vue de leur propre continent. J'ai déjà dit à mes interlocuteurs européens à l'occasion de plusieurs débats sur le biodiesel qu'ils ne devaient pas regarder leur propre territoire où chaque chose est bien à sa place. Ces pays sont si développés que la production agricole y est si prévisible qu'on se croirait dans une maison de jeunes mariés où tout est impeccablement rangé. Voyez plutôt l'effet de ces politiques sur le continent africain, regardez le monde dans l'optique du continent africain, qui n'a plus le droit de passer le XXI<sup>e</sup> siècle en restant victimes de la faim comme il l'a été au XX<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle. Tournez votre regard vers l'Amérique latine et voyez cette quantité de pays pauvres, à quelques kilomètres des États-Unis, qui souffrent eux aussi de la faim. Parce que ce ne sont pas ces pays eux-mêmes qui déterminent la logique de la production. Ce ne sont pas ces pays eux-mêmes qui déterminent la logique des engrais. Il faut maintenant, et je vois ici mon ami Malouf, Président du Consea, le Conseil national de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, il faut, mon cher Malouf, que les gens créent un Consea, un Conseil national de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, dans chaque pays du monde pour que la sécurité alimentaire fasse partie de la politique de l'État et pas seulement des politiques éventuelles de camarades de lutte comme vous. Au Brésil, nous l'avons déjà fait. J'espère que le monde le fera aussi, parce que là, qui sait, mon cher ami Celso, en sa qualité de Ministre des affaires étrangères, aura plus de chance que dans le cadre du Cycle de Doha d'adopter un accord dont le Brésil n'attend pas d'avantages particuliers, mais qui exigera que l'Europe et les États-Unis soient prêts à céder pour que les gagnants puissent être les pays les plus pauvres du monde.

Merci et bonne chance.



**ORDRE DU JOUR DU COMITÉ TECHNIQUE**  
(14 - 15 avril 2008)

**I. QUESTIONS PRÉLIMINAIRES**

1. Ouverture de la réunion du Comité technique
2. Élection du Président et du Vice-Président du Comité technique et nomination du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier du Comité technique

**II. QUESTIONS TECHNIQUES**

4. Politiques pour la promotion et/ou le renforcement de la participation des parties prenantes publiques et privées au développement rural, et de leur action conjointe dans ce domaine
5. Maladies transfrontières
6. Perspectives et enjeux de la production de biocarburants pour la sécurité alimentaire et l'environnement en Amérique latine et aux Caraïbes
7. Réunions de consultation et d'étude entre les délégations
8. Adoption du rapport du Comité technique
9. Clôture de la réunion du Comité technique

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE**  
(16 - 18 avril 2008)

**I. QUESTIONS PRÉLIMINAIRES**

1. Cérémonie d'ouverture
2. Élection du Président et des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

**II. DÉCLARATIONS**

4. Allocution du Directeur général
5. Allocution du Président indépendant du Conseil de la FAO
6. Rapport sur les activités de la FAO (2006-2007) axées sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et du Forum mondial de l'alimentation
7. Questions découlant de la trente-quatrième session de la Conférence de la FAO
8. Rapports des Commissions régionales: Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes et Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes
9. Sécurité sanitaire des aliments: Participation effective des pays en développement aux réunions du Codex Alimentarius
10. Questions urgentes de portée mondiale et régionale: Initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim »
11. Table ronde: « Suite donnée à la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural en Amérique latine et aux Caraïbes (Porto Alegre, Brésil, mars 06) »

**III. CONCLUSION**

12. Date et lieu de la trentième et unième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes
13. Autres questions
14. Adoption du rapport (y compris le rapport du Comité technique)
15. Clôture de la Conférence régionale

**LISTE DES PARTICIPANTS****BUREAU DE LA CONFÉRENCE**

<b>Président</b>	Guilherme Cassel Reinhold Stephanes	Brésil Brésil
<b>Vice-Présidents</b>	Simeon Pinder Haynesley Benn Mauricio Dofler Celso Amorim Reinaldo Ruiz Sergio Diaz Carlos Villalobos Pedro Nuñez Mario Arvelo Lucy Montalvo Mario Aldana Zuleika Budhan Francisco Lopez Tostado Benjamin Dixon Gerardo Bogado Hugo de Zela Kermechend Raghoebarsing Arnold Pigott Ernesto Agazzi Gerardo Rojas	Bahamas Barbade Bolivie Brésil Chili Colombie Costa Rica Cuba République dominicaine Équateur Guatemala Jamaïque Mexique Nicaragua Paraguay Pérou Surinam Trinité-et-Tobago Uruguay Venezuela
<b>Rapporteur</b>	Gabriel Marcelo Fuks	Argentine

**BUREAU DU COMITÉ TECHNIQUE**

<b>Président</b>	Laudemir Millar Celio Porto	Brésil Brésil
<b>Vice-Présidents</b>	Haynesley Benn Ernesto Agazzi	Barbade Uruguay
<b>Rapporteur</b>	Liz Coronel	Paraguay

## ÉTATS MEMBRES DESSERVIS PAR LE BUREAU RÉGIONAL

### ARGENTINE

#### Chef de délégation

Gabriel Marcelo Fuks  
Embajador  
Presidente de Comisión Cascos Blancos  
Ministerio de Relaciones Exteriores,  
Comercio Internacional y Culto

#### Suppléants

María del Carmen Squeff  
Representante Permanente Alternativa de la  
República Argentina ante la FAO

Ariel Fernandez  
Subdirector de Cooperación Multilateral  
Ministerio de Relaciones Exteriores,  
Comercio Internacional y Culto

Gabriela Catalani  
Coordinación Técnica FAO/CODEX  
Dirección Nacional de Mercados  
Secretaría de Agricultura, Ganadería,  
Pesca y Alimentos

Eduardo Polcan  
Coordinador Alternativo de la REAF  
Secretaría de Agricultura, Ganadería,  
Pesca y Alimentos

Fernando Urbani  
Consejero Agrícola  
Embajada de la República Argentina en  
Brasil

Patricio Violini  
Comisión Cascos Blancos  
Ministerio de Relaciones Exteriores,  
Comercio Internacional y Culto

### BAHAMAS

#### Chef de délégation

Simeon Pinder  
Director of Agriculture  
Ministry of Agriculture and Marine  
Resources

### BARBADE

#### Chef de délégation

Haynesley Benn  
Minister of Agriculture and Rural  
Development  
Ministry of Agriculture and Rural  
Development

#### Suppléant

Barton Clarke  
Chief Agricultural Officer  
Ministry of Agriculture and Rural  
Development

### BOLIVIE

#### Chef de délégation

Mauricio Dorfler  
Embajador de Bolivia en Brasil

#### Suppléants

Ronald Barrancos  
Segundo Secretario  
Embajada de Bolivia en Brasil

Geovana Miranda  
Embajada de Bolivia en Brasil

### BRÉSIL

#### Chef de délégation

Celso Amorim  
Ministro de Estado de Relaciones  
Exteriores

#### Suppléants

#### **Presidencia de la República**

Lécio Lima da Costa  
Asesoría - Gabinete Personal del  
Presidente de la República

Iracema Ferreira de Moura  
Asesoría - Gabinete Personal del  
Presidente de la República

Vera Lucia Lorigo Barreto  
Asesoría - Gabinete Personal del  
Presidente de la República

Esther Bemerguy de Albuquerque  
Secretaria  
Consejo de Desarrollo Económico y  
Social (SEDES)

Maria Luiza Falcão Silva  
Consejo de Desarrollo Económico y  
Social (SEDES)

Ana Paula Machado  
Consejo de Desarrollo Económico y  
Social (SEDES)

Roberto Seara Pojo  
Consejo de Desarrollo Económico y  
Social (SEDES)

Arthur Henrique Silva Santos  
Consejero SEDES  
Central Única de Trabalhadores (CUT)

Renato Sérgio Jamil Maluf  
Presidente CONSEA

Edécio Vigna  
Consejero CONSEA  
Instituto de Estudos Socioeconômicos  
(INESC)

Gleyse Peiter  
Consejera CONSEA  
Comitê de Entidades no Combate à  
Fome e pela Vida(COEP)

Paulo Estevão  
Coordinador CONSEA

Carmem Priscila Bocchi  
Asesora Técnica CONSEA

Laura Fernandes  
Coordinadora de la Asesoría de  
Comunicación CONSEA

Cecília Jorge  
Asesora de Imprensa CONSEA

Michelle Andrade  
Asesora de Comunicación CONSEA

Marcelo Torres  
Asesor de Comunicación CONSEA

**Ministerio de Relaciones Exteriores  
(MRE)**

Luiz Henrique Pereira da Fonseca  
Embajador, Director de la Agencia  
Brasileña de Cooperación (ABC)

Ruy Nogueira  
Embajador, Subsecretario-General de  
Cooperación y Promoción Comercial

Everton Vieira Vargas  
Embajador, Subsecretario-General de  
Política-I

José Antônio Marcondes de Carvalho  
Embajador, Representante Permanente  
de Brasil ante la FAO

André Aranha Corrêa do Lago  
Ministro, Director del Departamento de  
Energía

Flávio Soares Damico  
Ministro, Jefe de la División de Agricultura  
y Productos de Base

Carlos Márcio Bicalho Cozendey  
Ministro, Director del Departamento  
Económico

Francisco Fontenelle  
Consejero, Coordinación General de  
Acciones Internacionales de Combate al  
Hambre

Milton Rondó  
Consejero, Coordinador General de  
Acciones Internacionales de Combate al  
Hambre

Claudia Vieira Santos  
Secretaria, Jefe de la División de  
Recursos Energéticos Nuevos y  
Renovables

Arnaldo de Baena Fernandes  
Secretario, División de Agricultura y  
Productos de Base

João Paulo Soares Alsina Junior  
Secretario, Departamento Económico

Mauro Furlan da Silva  
Secretario, Coordinación General de  
Acciones Internacionales de Combate al  
Hambre

Saulo Arantes Ceolin  
Secretario, Representación Permanente  
de Brasil ante la FAO

Mário Gustavo Mottin  
Secretario, Representación Permanente  
del Brasil ante la FAO

Ricardo Morais Barros  
Secretario, Coordinación General de  
Acciones Internacionales de Combate al  
Hambre

Alessandro de Rezende Pinto  
Secretario, Departamento Económico

Carlos Henrique Angrisani Santana  
Secretario, División de Agricultura y  
Productos de Base

Marcelo Salomão Martinez  
Secretario, División de Recursos  
Energéticos Nuevos y Renovables

Daniella Poppius Brichta  
Secretaria, División del Meio Ambiente

Bruna Mara Liso Gagliardi  
Secretaria, Coordinación General de  
Acciones Internacionales de Combate al  
Hambre

Pedro Bracante  
Secretario, División de Recursos  
Energéticos Nuevos y Renovables

Márcio Lopes Corrêa  
Coordinador General de Cooperación  
Técnica Recibida Multilateral  
Agencia Brasileña de Cooperación (ABC)

Fernanda Oliveira Barreto  
Gerente de Coordinación General de  
Cooperación Técnica Recibida  
Multilateral

Lemirtes da Silva Candido Cerrato

Coordinación General de Cooperación  
Técnica Recibida Multilateral - ABC

Vinícius Betsur Alvarenga Fernandes  
Coordinación General de Cooperación  
Técnica Recibida Multilateral - ABC

**Ministerio de Agricultura, Ganadería y  
Abastecimiento (MAPA)**

Reinhold Stephanes  
Ministro de Estado de Agricultura,  
Ganadería y Abastecimiento

Silas Brasileiro  
Secretario Ejecutivo del Ministerio de  
Agricultura, Ganadería y Abastecimiento

Manoel Vicente Fernandes Bertone  
Secretario de Producción y Agroenergía  
(SPA)

Márcio Antonio Portocarrero  
Secretario de Desarrollo Agropecuario y  
Cooperativismo (SDC)

Célio Brovino Porto  
Secretario de Relaciones Internacionales  
del Agronegocio (SRI)

Antonio Luiz Machado de Morais  
Secretaría de Política Agrícola (SPA)

Alexandre Betinardi Strapasson  
Secretaría de Producción y Agroenergía

Luís Carlos M. Job  
Secretaría de Producción y Agroenergía

Frederique Rosa e Abreu  
Secretaría de Producción y Agroenergía

Cid Jorge Caldas  
Secretaría de Producción y Agroenergía

Jose Nilton S. Vieira  
Secretaría de Producción y Agroenergía

Tiago Quintela Giuliani  
Secretaría de Producción y Agroenergía

César Nunes de Castro  
Secretaría de Producción y Agroenergía

Rogério Pereira Dias  
Secretaría de Desarrollo Agropecuario y  
Cooperativismo

Leontino Rezende Taveira  
Secretaría de Desarrollo Agropecuario y  
Cooperativismo

Fernando Leite Magalhães  
Secretaría de Desarrollo Agropecuario y  
Cooperativismo

Lino Colsera  
Secretaría de Relaciones Internacionales  
del Agronegocio

Benedito Rosa do Espírito Santo  
Secretaría de Relaciones Internacionales  
del Agronegocio

Eliana Valéria Covolan Figueiredo  
Secretaría de Relaciones Internacionales  
del Agronegocio

Telma Gondo  
Secretaría de Relaciones Internacionales  
del Agronegocio

Eliezer de Lima Lopes  
Secretaría de Relaciones Internacionales  
del Agronegocio

Daniel Amin  
Secretaría de Relaciones Internacionales  
del Agronegocio

Luiz Carlos de Oliveira  
Secretaría de Relaciones Internacionales  
del Agronegocio

Guilherme Antonio da Costa Junior  
Secretaría de Relaciones Internacionales  
del Agronegocio

Marcio Rezende Evaristo Carlos  
Secretaría de Relaciones Internacionales  
del Agronegocio

Horrays Friaça  
Secretaría de Relaciones Internacionales  
del Agronegocio

Alexandre Pontes

Secretaría de Relaciones Internacionales  
del Agronegocio

Jorge Caetano Junior  
Secretaría de Defesa Agropecuária  
(SDA)

Jamil Gomes de Souza  
Secretaría de Defesa Agropecuária

Helinton José Rocha  
Secretario Sustituto de Desarrollo  
Agropecuario y Cooperativismo (SDC)

Kátia Marzall  
Secretaría de Desarrollo Agropecuario y  
Cooperativismo

Adélia Azeredo  
Jefe  
Asesoría de Comunicación Social (ACS)

Rosane Henn  
Asesoría de Comunicación Social

Edit Silva  
Asesoría de Comunicación Social

Laila Muniz  
Asesoría de Comunicación Social

Carlos Silva dos Santos  
Asesoría de Comunicación Social

Marisa Attuch  
Asesoría de Comunicación Social

Gustavo Costa de Moura  
Director, Comisión Ejecutiva del Plan de  
Labranza del Cacao (CEPLAC)

Wellington Duarte da Costa  
Comisión Ejecutiva del Plan de Labranza  
del Cacao (CEPLAC)

Jay Wallace da Silva e Mota  
Comisión Ejecutiva del Plan de Labranza  
del Cacao (CEPLAC)

Jonas de Souza  
Comisión Ejecutiva del Plan de Labranza  
del Cacao (CEPLAC)

Cloído Guanaes Mineiro

Comisión Ejecutiva del Plan de Labranza  
del Cacao (CEPLAC)

Luís Carlos Cordeiro de Almeida  
Comisión Ejecutiva del Plan de Labranza  
del Cacao (CEPLAC)

Alaor Moacyr Dall'Antônia Jr.  
Instituto Nacional de Meteorología  
(INMET)

Lauro Tadeu Guimarães Fortes  
Instituto Nacional de Meteorología

Silvio Crestana  
Presidente - Empresa Brasileña de  
Investigación Agropecuaria (EMBRAPA)

Esdras Sundfeld  
Jefe de Investigación & Desarrollo –  
Embrapa/Agroenergía  
Empresa Brasileña de Investigación  
Agropecuaria (EMBRAPA)

Geraldo Eugênio de França  
Empresa Brasileña de Investigación  
Agropecuaria (EMBRAPA)

Tatiana de Abreu Sá  
Empresa Brasileña de Investigación  
Agropecuaria (EMBRAPA)

Kepler Euclides Filho  
Empresa Brasileña de Investigación  
Agropecuaria (EMBRAPA)

Elísio Contini  
Empresa Brasileña de Investigación  
Agropecuaria (EMBRAPA)

Elias de Freitas Junior  
Empresa Brasileña de Investigación  
Agropecuaria (EMBRAPA)

Alexandre Cardoso  
Empresa Brasileña de Investigación  
Agropecuaria (EMBRAPA)

Jose de Souza e Silva  
Empresa Brasileña de Investigación  
Agropecuaria (EMBRAPA)

Frederico Machado Durães

Empresa Brasileira de Investigación  
Agropecuaria (EMBRAPA)

Cléber Oliveira Soares  
Empresa Brasileira de Investigación  
Agropecuaria (EMBRAPA)

José Antonio Azevedo Espíndola  
Empresa Brasileira de Investigación  
Agropecuaria (EMBRAPA)

João Carlos Costa Gomes  
Empresa Brasileira de Investigación  
Agropecuaria (EMBRAPA)

Pedro Carlos Gama da Silva  
Empresa Brasileira de Investigación  
Agropecuaria (EMBRAPA)

Marília Regini Nutti  
Empresa Brasileira de Investigación  
Agropecuaria (EMBRAPA)

Wagner Gonçalves Rossi  
Presidente - Compañía Nacional de  
Abastecimiento (CONAB)

Silvio Isopo Porto  
Director de Logística y Gestión  
Empresarial CONAB

Rogério Colombini Moura Duarte  
Director de Gestión de Estoques -  
CONAB

Luiz Henrique Baldez  
Director Administrativo y Financiero -  
CONAB

Milton Ortolan  
Jefe de Gabinete del Presidente -  
CONAB

Mônica Cristina Alfaf Julien Sousa  
Superintendência de Programas  
Institucionais e Sociais de Abastecimento  
(SUPAB) - CONAB

Eduardo Safons Soares  
Diretoria de Logística e Gestão  
Empresarial (DIGEM) - CONAB

Rogério Augusto Neuwald  
Diretoria de Logística e Gestão  
Empresarial (DIGEM) - CONAB

Rocilda Moreira  
Gerência de Acompanhamento e  
Controle das Ações da Agricultura  
Familiar (GECAF)  
CONAB

Paulo Morceli  
Superintendência de Gestão da Oferta  
(SUGOF) - CONAB

Lucas Maciel  
CONAB

Antônio Marcos Nogueira da Costa  
Asesoría de Prensa - CONAB

José Lourenço Pechtoll  
Asesoría de Planeamiento  
Companhia de Entrepósitos e Armazéns  
Gerais de São Paulo (CEAGESP)

### **Ministerio de Educación (MEC)**

Fernando Haddad  
Ministro de Estado de Educación

Leonardo B. Rosa  
Jefe interino de la Asesoría Internacional

Daniel Silva Balaban  
Presidente  
Fondo Nacional de Desarrollo de la  
Educación (FNDE)

Albaneide Peixinho  
Coordinadora-General del Programa de  
Alimentación Escolar  
Fondo Nacional de Desarrollo de la  
Educación (FNDE)

Rafael Torino  
Director de Acciones Educativas  
Fondo Nacional de Desarrollo de la  
Educación (FNDE)

Eliene Ferreira de Sousa  
Coordinadora Técnica de Alimentación y  
Nutrición  
Fondo Nacional de Desarrollo de la  
Educación (FNDE)



Cássia Augusta Amaral Buani  
Fondo Nacional de Desarrollo de la  
Educación (FNDE)

Viviane da Silva Mustafa  
Fondo Nacional de Desarrollo de la  
Educación (FNDE)

Potira Morena Souza Benko de Uru  
Fondo Nacional de Desarrollo de la  
Educación (FNDE)

Suzana Verissimo  
Asesora de Comunicación Social  
Fondo Nacional de Desarrollo de la  
Educación (FNDE)

Lucimeiry Lima Cardoso  
Periodista - Asesoría de Comunicación  
Social  
Fondo Nacional de Desarrollo de la  
Educación (FNDE)

Maria Luiza da Silva  
Agente del Programa Nacional de  
Alimentación Escolar - PNAE/  
Universidad de Brasília

Estefania Ferraz Barboza Davila Mendes  
Agente del Programa Nacional de  
Alimentación Escolar - PNAE/  
Universidad de Brasília

Fábio Silva  
Agente del Programa Nacional de  
Alimentación Escolar - PNAE/  
Universidad de Brasília

Carolina Martins dos Santos Chagas  
Consultora

Lorena Gonçalves Chaves  
Consultora

Rosane Nascimento  
Asociación Brasileña de Salud y  
Alimentación Escolar

**Ministerio del Desarrollo Social y  
Combate al Hambre (MDS)**

Patrus Ananias  
Ministro de Estado del Desarrollo Social y  
Combate al Hambre

Arlete Sampaio  
Secretaria Ejecutiva

Onaur Ruano  
Secretario Nacional de Seguridad  
Alimentaria y Nutricional

Adriana Aranha  
Jefe de Gabinete del Ministro

Conselheiro Silas Leite da Silva  
Jefe de Asesoría Internacional

Frederico Campos Guanais de Aguiar  
Asesor Especial del Ministro

Bianca Lazarini  
Asesoría del Hambre Cero

Nilson Figueiredo Filho  
Asesoría del Hambre Cero

Ellen Cristine Bonadio Benedetti  
Asesoría Internacional

Luciane Pereira Soares  
Asesoría Internacional

Crispim Moreira  
Director del Departamento de Promoción  
de Sistemas Descentralizados  
Secretaría Nacional de Seguridad  
Alimentaria y Nutricional (SESAN)

Marco Aurélio Loureiro  
Director de Departamento de Apoyo a  
Proyectos Especiales - SESAN

José César de Medeiros  
Director de Departamento de Gestión  
Integrada de Política - SESAN

Fátima Regina Carneiro Cassanti  
Coordinadora General de Promoción de  
Programas de Alimentación y Nutrición  
- SESAN

João Augusto de Freitas

Coordinador General de Apoyo a la  
Agricultura Urbana - SESAN

Renata Mainenti Gomes  
Técnica de la Coordinación General de  
Apoyo a la Agricultura Urbana - SESAN

Diogo Gomes de Araujo  
Técnico del Departamento de Gestión  
Integrada de la Política - SESAN

Roberta Patrícia  
Coordinadora General de Apoyo a los  
Sistemas Descentralizados - SESAN  
Elenita Correia  
Cordinadora de Apoyo a la Política  
Nacional de Seguridad Alimentaria -  
SESAN

Letícia Cristina Sant'anna  
Coordinadora General de Apoyo a la  
Inclusión Productiva – SESAN

Alexandro Rodrigues Pinto  
Coordinador General de Difusión de  
Iniciativas Innovadoras - SESAN

Sabrina Ionata  
Coordinadora General de Educación  
Alimentaria y Nutricional - SESAN

Mariana Helcias  
Coordinadora de Educación Alimentaria y  
Nutricional - SESAN

Kamila Thabita  
Asesora del Gabinete - SESAN

Zorilda Araújo  
Jefa del Gabinete - SESAN

Iara Monteiro  
Asesora del Gabinete - SESAN

Vera Lúcia Dolabella Barbi  
Técnica de Apoyo a Sistemas  
Descentralizados - SESAN

Sonia Maria Gomes de Carvalho  
Asesora  
Secretaria de Articulación Institucional y  
Aparcerías (SAIP)

**Ministerio de Salud (MS)**

José Gomes Temporão  
Ministro de Estado de Salud

Ana Beatriz Pinto de Almeida  
Vasconcelos  
Coordinadora General  
Coordinación General de la Política de  
Alimentación y Nutrición (CGPAN)

Eduardo Augusto Nilson  
Coordinador General Suplente- CGPAN

Janine Giuberti Coutinho  
Consultora técnica - CGPAN  
Marta Fonseca Veloso  
Agencia Nacional de Vigilancia Sanitaria  
(ANVISA)

Antonia Maria de Aquino  
Agencia Nacional de Vigilancia Sanitaria  
(ANVISA)

Renata Campos Motta  
Agencia Nacional de Vigilancia Sanitaria  
(ANVISA)

Patrícia Oliveira Pereira  
Agencia Nacional de Vigilancia Sanitaria  
(ANVISA)

Erika Mattos da Veiga  
Agencia Nacional de Vigilancia Sanitaria  
(ANVISA)

Hoeck Miranda  
Agencia Nacional de Vigilancia Sanitaria  
(ANVISA)

Karem Modernell  
Agencia Nacional de Vigilancia Sanitaria  
(ANVISA)

Denise de Oliveira Resende  
Agencia Nacional de Vigilancia Sanitaria  
(ANVISA)

**Ministerio del Desarrollo, Industria y  
Comercio Exterior (MDIC)**

Miguel Jorge  
Ministro de Estado del Desarrollo,  
Industria y Comercio Exterior

Maria Aparecida Martinelli  
 Coordinadora-General del Comitê del  
 Codex Alimentarius de Brasil (CCAB)  
 Instituto Nacional de Metrologia,  
 Normalización y Calidad Industrial  
 (INMETRO)

Cristiane Sampaio  
 Instituto Nacional de Metrologia,  
 Normalización y Calidad Industrial  
 (INMETRO)

### **Ministerio de Minas y Energia (MME)**

Edison Lobão  
 Ministro de Estado de Minas y Energia

Ministro Rubem Antonio Correa Barbosa,  
 Asesor Internacional

Manoel P. de Castro Neto  
 Coordinador General - Oficina de la ANP  
 en Brasilia (EDP)  
 Agencia Nacional del Petroleo, Gas  
 Natural y Biocombustibles (ANP)

### **Ministerio de Planeamiento, Presupuesto y Gestión (MPOG)**

Tânia Mara Eller da Cruz  
 Analista de Planeamiento y Presupuesto  
 Secretaria del Presupuesto Federal

### **Ministerio de Ciencia y Tecnología (MCT)**

Sergio Machado Rezende  
 Ministro de Estado de Ciencia y  
 Tecnología

Joe Carlo Viana Valle  
 Secretario de Ciencia y Tecnología para  
 la Inclusión Social (SECIS)

Lana Magaly Pires  
 Coordinadora-General  
 Investigación y Desarrollo de la Seguridad  
 Alimentaria y Nutricional

### **Ministerio de Medio Ambiente (MMA)**

Marina da Silva Vaz de Lima  
 Ministra de Estado de Medio Ambiente

Egon Krakhecke  
 Secretario de Extrativismo y Desarrollo  
 Rural Sostenible (SEDR)

Gustavo Costa  
 Asesoría de Asuntos Internacionales  
 (ASIN)

Paulo Guilherme Francisco Cabral  
 Director, Departamento de Desarrollo  
 Rural Sostenible (DRS/SEDR)

Roberto Ricardo Vizentin  
Director, Departamento de Zoneamento  
Territorial (DZT/SEDR)

Marcos Dal Fabbro  
Jefe de Gabinete - SEDR

Raquel Breda dos Santos  
Jefe alterna de la Asesoría de Asuntos  
Internacionales (ASIN)

Carlos Roberto Fonseca  
Gestor Gubernamental - ASIN

Gustavo Tavares da Costa  
Analista Ambiental - ASIN

José Roberto de Lima  
Coordinador del Programa Combate a la  
Desertificación - SEDR

Mário Augusto Campos Cardoso  
Gerente del Proyecto Biocombustible –  
SEDR

Claudia Maria Calório  
Gerente del Proyecto Agroextrativismo -  
SEDR

Rodrigo Sabença  
Analista Ambiental - SEDR

Lídio Coradin  
Gerente de Proyecto,  
Secretaria de Biodiversidad y Bosques  
(SBF)

Leonel Pereira  
Gerente de Proyecto - SBF

Luiz Carlos Bolcewicz  
Assesor Técnico Especializado - SBF  
Jorg Zimmermann  
Asesor Especial

### **Ministerio de Integración Nacional (MI)**

Gedel Vieira Lima  
Ministro de Estado de Integración  
Nacional

### **Ministerio del Desarrollo Agrario (MDA)**

Guilherme Cassel  
Ministro de Estado de Desarrollo Agrario  
Marcelo Cardona  
Secretario Ejecutivo

Caio França  
Jefe de Gabinete

Laudemir André Müller  
Asesor Especial del Ministro de  
Desarrollo Agrario

Celso Mendes de Carvalho  
Jefe de Asesoría Internacional y de  
Promoción Comercial

Francesco Pierri  
Asesoría Internacional y de Promoción  
Comercial

Guilherme Rocha  
Asesoría Internacional y de Promoción  
Comercial

Rafael Cedro  
Asesoría Internacional y de Promoción  
Comercial

Márcio Pontual  
Asesoría Internacional y de Promoción  
Comercial

Eduardo Alvim  
Asesoría Internacional y de Promoción  
Comercial

Plínio Pereira  
Asesoría Internacional y de Promoción  
Comercial

Simone Neto  
Asesoría Internacional y de Promoción  
Comercial

Adoniran Peraci  
Secretario de Agricultura Familiar

Arnoldo Anacleto de Campos  
Director del Departamento de Generación  
de Renta y Agregación de Valor  
Secretaria de Agricultura Familiar (SAF)

Jânio Rosa  
 Coordinador-General de Agregación de  
 Valor y Rentas - SAF

Ana Luísa Müller  
 Consultora del Departamento de  
 Generación de Renta y Agregación de  
 Valor - SAF

João Luiz Guadagnin  
 Director del Departamento de  
 Financiamiento y Protección de la  
 Producción - SAF

Letícia Koeppel Mendonça  
 Coordinadora de Crédito Rural - SAF

Maria Virgínia de Almeida Aguiar  
 Consultora del Departamento de  
 Assistência Técnica y Extensión Rural -  
 SAF

Heloísa Helena Vasconcelos de Aquino  
 Consultora del Departamento de  
 Assistência Técnica y Extensión Rural -  
 SAF

Lilian dos Santos Rahal  
 Jefe de Gabinete - SAF

Humberto Oliveira  
 Secretario de Desarrollo Territorial

Roseli Bueno de Andrade  
 Secretaría de Desarrollo Territorial (SDT)

Vera Maria Moura Echenique Azevedo  
 Secretaría de Desarrollo Territorial (SDT)

Pricilla Silva Araujo  
 Secretaría de Desarrollo Territorial (SDT)

Marcelo Duncan  
 Asesor Especial del Ministro  
 Secretaría de Desarrollo Territorial (SDT)

Lívia Bergamaschine  
 Secretaría de Desarrollo Territorial (SDT)

Adhemar Lopes de Almeida  
 Secretario de Reordenamiento Agrario

Dino Sandro Borges de Castilhos  
 Director del Departamento de  
 Reordenamiento Agrario  
 Secretaría de Reordenamiento Agrario  
 (SRA)

Raimundo da Costa Sobrinho  
 Director del Departamento de Crédito  
 Agrario- SRA

Marlon Duarte Barbosa  
 Coordinador General de Planeamiento,  
 Monitoreo y Avaliación- SRA

João Leonel dos Anjos  
 Director del Departamento de Crédito  
 Fundiário Substituto - SRA

Fernanda Gomes Philomeno  
 Asistente Técnica de la Coordinación  
 General de Planeamiento, Monitoreo y  
 Avaliación - SRA

Fernando Sertã Meressi  
 Subsecretario Adjunto de Planeamiento,  
 Presupuesto y Administración

Alexandre Lemos Coelho Neto  
 Coordinador General de Planeamiento y  
 Presupuesto

Carlos Alberto Roncisvalle  
 Coordinador de Planeamiento

Palova Souza Brito  
 Asesoría de Prensa

Clarita Rickli  
 Asesoría de Prensa

Ubirajara Machado  
 Asesoría de Prensa

Renata Leite  
 Programa de Promoción de Igualdad de  
 Género, Raza y Etnia (PPIGRE)

Andrea Butto  
 Programa de Promoción de Igualdad de  
 Género, Raza y Etnia (PPIGRE)

Paula Melo  
 Programa de Promoción de Igualdad de  
 Género, Raza y Etnia (PPIGRE)

Karla da Hora  
Programa de Promoción de Igualdad de  
Género, Raza y Etnia (PPIGRE)

Rolf Hackbart  
Presidente del Instituto Nacional de  
Colonización y reforma Agraria (INCRA)

Francisco Nascimento  
Jefe de Gabinete - INCRA  
Carlos Kovalski  
Assessor de la Presidência - INCRA

Raimundo João Amorim Pereira  
Director de Gestão Estratégica - INCRA

Raimundo Araújo Lima  
Director de Programas – INCRA

Angelo Menegat  
Assessor de la Presidência - INCRA

Raimundo Pires da Silva  
Superintendente INCRA / São Paulo

### **Ministerio de las Ciudades (MCidades)**

Márcio Fortes de Almeida  
Ministro de Estado de las Ciudades

Luiz Carlos Fabbri  
Asesoría de Relaciones Internacionales

### **Secretaría General de la Presidencia de la República (SGPR)**

Luiz Dulci  
Ministro de Estado  
Jefe de la Secretaría General de la  
Presidencia de la República

Wilnês Henrique  
Asesora Especial

Renato Martins  
Asesor Especial para Asuntos  
Internacionales

Gerson Luiz de Almeida Silva  
Secretario Nacional de Articulación Social

Cristina Sampaio Lopes  
Asesora de Asuntos Internacionales

### **Núcleo de Asuntos Estratégicos de la Presidencia de la Republica (NAE/PR)**

Ricardo Da Silva  
Asesor Especial

Juçara Santiago Pedreira  
Asesora

Diana Magalhães de Souza Coutinho  
Asesora

Ariel Pares  
Asesor

Patricia Darío El-moor Hadjab  
Socióloga Investigadora  
Instituto de Investigación Económica  
Aplicada (IPEA)

### **Secretaría Especial de Acuicultura y Pesca (SEAP)**

Altemir Gregolin  
Ministro de Estado de la Secretaría  
Especial de Acuicultura y Pesca

Cleberson Carneiro Zavaski  
Jefe de Gabinete

Jose Claudenor Vermohlen  
Subsecretario de Planeamiento

Karim Bacha  
Subsecretario de Desarrollo

Sheila Maria Assis Oliveira  
Asesora Especial

João Dias Machado  
Coordinador General de Pesca Artesanal

João Felipe Matias  
Director de Desarrollo de la Acuicultura

Vinicius Frizzo Pasquotto  
Gerente de Proyectos

Francisco Osvaldo Alves Barbosa  
Asesor para Asuntos Internacionales

Tatiana Beltrão  
Asesoría de Prensa

### **Secretaría Especial de los Derechos Humanos (SEDH)**

Paulo de Tarso Vannuchi  
Secretario Especial de los Derechos Humanos

Jader José de Oliveira  
Subsecretaría de Promoción y Defensa de los Derechos del Niño y del Adolescente

Mari Carmen Rial Gerpe  
Asesora

Thiago Menezes  
Asesor

### **Senado Federal (SF)**

Garibaldi Alves Filho  
Senador  
Presidente del Senado

Neuto De Conto  
Senador  
Presidente de la Comisión de Agricultura y Reforma Agraria

### **Cámara de Diputados (CD)**

Arlindo Chinaglia  
Deputado  
Presidente de la Cámara de Diputados

Onyx Lorenzoni  
Deputado  
Presidente de la Comisión de Agricultura, Pecuária, Abastecimiento y Desarrollo Rural

Florisvaldo Fier (Dr. Rosinha)  
Deputado  
Presidente del Frente Parlamentario por la Reforma Agraria

Nazareno Fonteles  
Deputado  
Presidente del Frente Parlamentario por la Seguridad Alimentaria

Deputado José Paulo Tóffano  
Líder del Partido Verde

### **Sector Privado**

Cesário Ramalho da Silva  
Presidente  
Sociedade Rural Brasileira (SRB)

Márcio Lopez Freitas  
Presidente  
Organização das Cooperativas Brasileiras (OCB) y  
Serviço Nacional do Cooperativismo (SESCOOP)

André Meloni Nassar  
Director General  
Instituto de Estudios del Comercio y Negociaciones Internacionales (ICONE)

Lucy Frota  
Confederación de la Agricultura e Pecuária do Brasil (CNA)

Antonio Donizeti Beraldo  
Confederação da Agricultura e Pecuária do Brasil (CNA)

Miguel Soldatelli Rossetto  
ex-Ministro de Estado del Desarrollo Agrário

Marcos Mattos  
Organização das Cooperativas Brasileiras (OCB)

Rodrigo Lima  
Instituto de Estudos do Comércio e Negociações Internacionais (ICONE)

Dario Abbud Righi  
Sindicato das Industrias de Alimentação Animal (SINDIRAÇÕES)

Carlos Guilherme Adalberto Mielitz Netto  
Universidade Federal do Rio Grande do Sul (UFRGS)

Darlene Testa  
Central Única de Trabalhadores (CUT)

Flavia Antunes  
Secretaria de Estado de Assistência Social e Direitos Humanos (SEASDH)  
Governo do Rio de Janeiro

Amanda Poldi  
Associação Brasileira das Indústrias da  
Alimentação

## **CHILI**

### Chef de délégation

Reinaldo Ruiz  
Subsecretario de Agricultura  
Ministerio de Agricultura

### Suppléants

Alvaro Díaz  
Embajador  
Embajada de Chile en Brasil

Cecilia Rojas Le-Bert  
Jefa del Departamento de Cooperación  
Internacional  
Ministerio de Agricultura

Luis Felipe Artal  
Primer Secretario  
Embajada de Chile en Brasil

## **COLOMBIE**

### Chef de délégation

Sergio Díaz Aguilera  
Ministro Plenipotenciario  
Embajada de Colombia en Brasil

### Suppléants

Andrea Cristina Bonnet  
Primer Secretario  
Dirección de Asuntos Económicos,  
Sociales y Ambientales Multilaterales  
Ministerio de Relaciones Exteriores de la  
República de Colombia

Marylu Nicholls  
Consejera  
Embajada de Colombia en Brasil

## **COSTA RICA**

### Chef de délégation

Carlos Villalobos  
Viceministro de Agricultura y Ganadería  
Ministerio de Agricultura y Ganadería

### Suppléant

Jorge Robles  
Embajador  
Embajada de Costa Rica en Brasil  
Carlos Bolaños  
Presidente Ejecutivo  
Instituto de Desarrollo Agrario

## **CUBA**

### Chef de délégation

Pedro Nuñez Mosquera  
Embajador Extraordinario y  
Plenipotenciario de la República de Cuba  
en Brasil

### Suppléants

María Emilia Cabrera  
Consejera  
Embajada de Cuba en Brasil

Alejandro Díaz  
Ministro Consejero  
Embajada de Cuba en Brasil

José Arsenio Quintero  
Funcionario  
Ministerio Inversión Extranjera y  
Colaboración Económica de Cuba

Lochy Batista Le Riverend  
Head of Plant Protection Division  
Instituto de Investigaciones en  
Fruticultura Tropical

## **ÉQUATEUR**

### Chef de délégation

Lucy Montalvo Pazmino  
Subsecretaria Regional de la Sierra  
Ministerio de Agricultura, Ganadería,  
Acuicultura y Pesca

## **GUATEMALA**

### Chef de délégation

Mario Aldana  
Viceministro de Agricultura, Recursos  
Naturales Renovables y Alimentación

### Suppléants

Carlos Jiménez  
Embajador  
Embajada de Guatemala en Brasil



Luisa Bonilla Galvão de Queiroz  
Primer Secretario y Cónsul  
Embajada de Guatemala en Brasil

## **JAMAÏQUE**

Chef de délégation  
Zuleika Budhan  
Principal Director  
Planning, Policy and Development  
Division  
Ministry of Agriculture

## **MEXIQUE**

Chef de délégation  
Francisco López Tostado  
Subsecretario de Agricultura  
Secretaría de Agricultura, Ganadería,  
Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación  
(SAGARPA)

Suppléants  
Jorge Chen Charpentier  
Presidente Pro-Témpore del Grupo de  
Países Latinoamericanos  
Embajador, Representante Permanente  
de México ante la FAO  
Representación Permanente de México  
ante la FAO

Andrés Valencia  
Embajador  
Embajada de México en Brasil

Víctor Villalobos  
Coordinador de Asuntos Internacionales  
Secretaría de Agricultura, Ganadería,  
Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación  
(SAGARPA)

Marco Antonio Huerta Sánchez  
Secretario  
Embajada de México en Brasil

## **NICARAGUA**

Chef de délégation  
Benjamín Dixon  
Viceministro Agropecuario y Forestal

## **PANAMA**

Chef de délégation

Guillermo Salazar  
Ministro de Desarrollo Agropecuario  
Ministerio de Desarrollo Agropecuario

## **PARAGUAY**

Chef de délégation  
Gerardo Bogado  
Viceministro de Ganadería  
Ministerio de Agricultura y Ganadería

Suppléants  
Luis Gonzalez Arias  
Embajador  
Embajada del Paraguay en Brasil

Roberto Benitez  
Ministro  
Embajada del Paraguay en Brasil

Igor Pangrazio  
Ministro  
Embajada del Paraguay en Brasil

Liz Coronel  
Consejera  
Representación Permanente del  
Paraguay ante los Organismos  
Internacionales con Sede en Roma

Rodrigo Velázquez  
Primer Secretario  
Embajada del Paraguay en Brasil

Carlos Closs  
Segundo Secretario  
Embajada del Paraguay en Brasil

Antonia Caballero  
Tercera Secretaria  
Embajada del Paraguay en Brasil

Julio Brun Rojas  
Gerente de Políticas y Planificación  
Instituto Nacional de Desarrollo Rural y  
de la Tierra (INDERT)

## **PÉROU**

Chef de délégation  
Hugo de Zela  
Embajador del Perú en Brasil  
Ministerio de Relaciones Exteriores

Suppléants

César de las Casas  
 Ministro Agregado  
 Embajada del Perú en Brasil  
 Ministerio de Relaciones Exteriores

Manuel Alvarez  
 Consejero Delegado  
 Representación Permanente del Perú  
 ante la FAO  
 Ministerio de Relaciones Exteriores

Christián Córdova  
 Secretario Agregado  
 Embajada del Perú en Brasil  
 Ministerio de Relaciones Exteriores

**RÉPUBLIQUE DOMINICAINE**Chef de délégation

Mario Arvelo  
 Embajador  
 Representante Permanente de República  
 Dominicana ante la FAO, el FIDA y el PMA

Suppléant

Pedro Pablo Peña  
 Subsecretario de Estado Técnico de  
 Planificación Sectorial Agropecuaria  
 Secretaría de Estado de Agricultura

**SURINAME**Chef de délégation

Kermechend Raghoebarsing  
 Minister for Agriculture, Animal  
 Husbandry and Fisheries  
 Ministry of Agriculture, Animal Husbandry  
 and Fisheries

Suppléants

Mavis G. Demon-Belgraef  
 Ambassador  
 Embassy of Suriname in Brazil

Mildred R. Nannan  
 Counselor  
 Embassy of Suriname in Brazil

Valerie Lalji  
 Member Staff  
 Ministry of Agriculture, Animal Husbandry  
 and Fisheries

**TRINITÉ-ET-TOBAGO**Chef de délégation

Arnold Piggott  
Minister of Agriculture, Land and Marine Resources  
Ministry of Agriculture, Land and Marine Resources

Suppléants

Monica June Clement  
Ambassador to Brazil  
Embassy of Trinidad of Tobago in Brazil

Yvonne Davidson  
Senior Planning Officer  
Ministry of Agriculture, Land and Marine Resources

**URUGUAY**Chef de délégation

Ernesto Agazzi  
Ministro de Ganadería, Agricultura y Pesca  
Ministerio de Ganadería, Agricultura y Pesca

Suppléants

Tabaré Bocalandro  
Ministro  
Representante Permanente Adjunto de Uruguay ante la FAO  
Representación Permanente de Uruguay ante la FAO

Pamela Vivas  
Ministro Consejero  
Embajada de la Republica Oriental del Uruguay en Brasil

Martín Buxedas  
Director, Oficina de Programación Agropecuaria (ODYPA)  
Ministerio de Ganadería, Agricultura y Pesca

Betty Mandl  
Presidente del Comité Nacional del Codex Alimentarius  
Subdirectora General de Servicios Agrícolas (DGSA)  
Ministerio de Ganadería, Agricultura y Pesca

Victoria Francolino  
Primer Secretario  
Embajada de la Republica Oriental del Uruguay en Brasil

Susana Rosa  
Segundo Secretario  
Embajada de la Republica Oriental del Uruguay en Brasil

Patricia Pacheco  
Segundo Secretario  
Embajada de la Republica Oriental del Uruguay en Brasil

**VENEZUELA**Chef de délégation

Gerardo Rojas  
Viceministro de Desarrollo Rural Integral Agroproductivos y Agroalimentarios  
Ministerio del Poder Popular para la Agricultura y Tierras

Suppléants

Gladys Urbaneja  
Representante Permanente de la República Bolivariana de Venezuela ante la FAO  
Ministerio del Poder Popular para Relaciones Exteriores

Angélica Ziems  
Tercer Secretario / Encargada de Temas Multilaterales Económicos  
Ministerio del Poder Popular para Relaciones Exteriores

Julio García Montoya  
Embajador  
Embajada de Venezuela en Brazil

Dulce Parra  
Ministra Consejera  
Embajada de Venezuela en Brazil

Iris Ivonne Pérez  
Segunda Secretaria  
Embajada de Venezuela en Brazil

Nelson Gonzalez  
Segundo Secretario  
Embajada de Venezuela en Brazil

José Ramón Delgado  
Funcionario  
Embajada de Venezuela en Brazil

Wilfredo Machado  
Funcionario  
Embajada de Venezuela en Brazil

José Luis Machado  
Funcionario  
Embajada de Venezuela en Brazil

Manuel Claros  
Asesor de la Oficina de Relaciones  
Internacionales

Ministerio del Poder Popular para la  
Agricultura y Tierras

Marilyn di Luca  
Directora Ejecutiva  
Instituto Nacional de Nutrición

Mattdign Medina  
Nutricionista  
Instituto Nacional de Nutrición

Keren Contreras  
Directora General de Calidad  
Despacho del Viceministro de Políticas  
Alimentarias  
Ministerio del Poder Popular para la  
Alimentación

Ariadna Gadrie  
Técnico Analista  
Ministerio del Poder Popular para la  
Alimentación

**OBSERVATEURS D'ÉTATS MEMBRES NON DESSERVIS  
PAR LE BUREAU RÉGIONAL**

**SAINT-SIÈGE**

Renato Volante  
Permanent Observer of the Holy See to  
FAO

**FRANCE**

Alice Monique Perrin-Janet  
Attaché Agricole Adjointe  
Ambassade de France au Brésil

**ESPAGNE**

Ricardo Peidró Conde  
Embajador de España en Brasil  
Embajada de España en Brasil

Jesús Salas  
Consejero de Agricultura, Pesca y  
Alimentación  
Embajada de España en Brasil

Jorge Soler Hidalgo  
Consejero Técnico para Organismos  
Internacionales y Fondos en Organismos  
Internacionales  
Agencia Española de Cooperación  
Internacional para el Desarrollo (AECI)  
Ministerio de Asuntos Exteriores y de  
Cooperación

Pedro Flores Urbano  
Coordinador General de la Cooperación  
Española en Brasil  
Embajada de España en Brasil

Rosario Boned Abad  
Directora de Programas  
Oficina Técnica de Cooperación  
Embajada de España en Brasil

Alejandro Muñoz  
Director de proyectos de la Cooperación  
Española en Brasil

**SUÈDE**

Anna Bernstad  
Embajada de Suecia en Brasil

**REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES**

**FORUM DES NATIONS UNIES SUR LES FORÊTS (FNUF)**

Barbara Tavora-Jainchill  
Programme Officer

**GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE**

Mark Lundell  
Sector Leader for Brazil in the Sustainable Development Network

**ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ / ORGANISATION MONDIALE DE  
LA SANTÉ (OPS/OMS)**

Albino Belotto  
Director of the PAHO/WHO Pan American Foot-and-Mouth Disease Center

Mauro Rosa Elkhoury  
Consultor

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (PNUE)**

Cristina Montenegro

Co-ordinator, Regional Office for Latin America in Brazil

**PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)**

Gordana Jerger

Deputy Regional Director

Regional Bureau for Latin America and the Caribbean

**OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES**

**BIOVERSITY INTERNATIONAL**

Marleni Ramirez

Regional Director (Americas)

**COMITÉ DE SANTÉ VÉGÉTALE DU CÔNE SUD (COSAVE)**

Carlos Arthur Franz

Coordinador de Fiscalización del Tránsito Vegetal (CFTV)

Departamento de Sanidad Vegetal de la Organización Nacional de Protección Fitosanitaria (ONPF)

**SOCIÉTÉ ANDINE DE DÉVELOPPEMENT (SAD)**

Maira Paz Estenssoro

Representante de la CAF en Brasil

Ana Ferri

Ejecutiva

**INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE (IICA)**

Chelston W.D. Brathwaite

Director General

Christopher Hansen

Subdirector General

Mariano Olazábal

Director de Operaciones Regionales e Integración

James French

Director de Liderazgo Técnico y Gestión del Conocimiento

Gonzalo González

Director de Operaciones Regionales e Integración para la Región Sur y Representante del IICA en Chile

Carlos Basco  
Representante del IICA en Brasil

**ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE (OIE)**

Luis Barcos  
Representante Regional de la OIE para las Américas

**ORGANISATION DU TRAITÉ DE COOPÉRATION AMAZONIEN (OTCA)**

Francisco Ruiz Marmolejo  
Secretario General a.i.

**ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX (OIBT)**

Floriano Pastore  
ITTO Regional Officer, Latin America and the Caribbean

**ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE (OMM)**

A.D. Moura  
Director of INMET and WMO Third Vice-President

L. Fortes  
Coordinator-General of INMET's Research and Development Division

A. Dall'Antonia Junior  
Coordinator-General of INMET's Agrometeorology Division

**PARLEMENT CENTRAMÉRICAIN (PARLACEN)**

Julio Gonzalez Gamarra  
Presidente

**OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

**ACTION AID INTERNATIONAL**

Marta de Oliveira Antunes  
Global Coordinator of IFSN  
Action Aid International Food Rights Team

Luisa Margarita Salinas de Holm  
Regional Policy Coordinator – Americas

Maria Alejandra Scampini Franco  
Women's Rights Regional Coordinator

Adriano Campolina de Oliveira Soares  
International Director of Action Aid for Americas Region

Eduardo Vallecillo  
Coordinador de la Red Nacional de Nicaragua GISSAN  
(Grupo de Interés por la Soberanía y la Seguridad Alimentaria y Nutricional) y  
Coordinador de la Red Centroamericana por la Soberanía y la Seguridad Alimentaria y  
Nutricional –REDCASSAN

Laura Hurtado Paz y Paz  
Project Coordinator from Action Aid in Guatemala

Renata Neder  
Communications Assistant for Action Aid Food Rights Team

Idalia Códoba Jarquin  
Secretaria Ejecutiva  
Grupo de Interés por la Soberanía y Seguridad Alimentaria y Nutricional (GISSAN)

Magda Elena Reyes  
Representante del Tema de la Tierra  
Red Nacional por la Defensa de la Seguridad y Soberanía Alimentaria de Guatemala  
(REDSAG)  
Asociación de Desarrollo Integral La Fe (ADIF)

**ASSOCIATION LATINOAMÉRICAINNE D'AVICULTEURS (ALA)**

Ariel Mendes  
Presidente

Pedro Mitma  
Vicepresidente

Luiz Castroverde  
Vicepresidente

Antonio Echeverría  
Vicepresidente

Isidro Molfese  
Secretario Ejecutivo

Clovis Puperi  
Coordinador Comité de Congresos

Maia Burneister  
Secretaria

**CENTRE LATINOAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL (RIMISP)**

Alain de Janvry  
Profesor  
University of California at Berkeley

Vanderley Ziger  
Diretor Presidente  
Central Cresol Baser



Juan Lucas Restrepo  
Director  
Federacion Nacional de Cafeteros de Colombia

Germán Escobar  
Director Ejecutivo e Investigador Principal

Julio Berdegué  
Investigador Principal

Eduardo Ramirez  
Investigador Principal

Claudia Ranaboldo  
Investigadora Principal

Manuel Chiriboga  
Investigador Principal

Miguel Pellerano  
Consultor

**COMITÉ INTERNACIONAL DE PLANIFICACION DES ONG/OSC POUR LA  
SOVERAINETÉ ALIMENTAIRE (CIP)**

Egidio Angel Strappasson  
MOCASE

Diógenes Lucio Llanos  
Confederacion Nacional de Organizaciones Campesinas Indigenas y Negras (FENOCIN)

Noe Antonio Ramírez  
Sindicato de Trabajadores Bananeros de Izabal (SITRABI)

Magdalena Sarat  
Coordinadora Nacional de Mujeres Viudas de Guatemala  
CONAVIGUA

Jorge Fedrick  
Organización de los Hijos de la Madre Tierra (YATAMA)  
Movimiento Indigena de Nicaragua (MIN)

Celia Sillo Muni  
Confederación Sindical de Colonizadores de Bolivia (CSCB)

Otto Polanco  
Asociación de pescadores artesanales y de mediana escala de Colombia (ANPAC)

Ramón Agama  
Federacion de Integracion y Unificacion de los Pescadores Artesanales de Peru  
(FIUPAP)

Lourdes Huanca Atencio  
Federación Nacional de Mujeres Campesinas Artesanas Indígenas Nativas y Asalariadas  
del Perú (FEMUCARINAP)

Manuel Heriberto Yauri Humala  
Juventud Organizada Rural Católica Ecuatoriana (JORCE)

Ana Francisca Sanchez  
UNAG-NICARAGUA

Javier Pasquier  
Centro para la Investigación, la Promoción y el Desarrollo Rural y Social  
CIPRES / MAS y MEJOR

Nivaldo Ramos  
MIJARC

Francisca Rodríguez  
ANAMURI

Alberto Broch  
CONTAG

Carmen Ferreira  
CONTAG

Humberto Mella  
CONAPACH

Jorge Stanley  
Organización Indígena KUNA

Mario Ahumada  
CIP Regional

Pedro Avendaño  
WFF

Saul Vicente  
Concejo Internacional de Tratados Indios (CITI)

Fernando López  
Comisión Nacional de Fomento Rural (FIPA)

Paul Nicholson  
Via Campesina

Javier Souza  
RAPAL

Felipe Iñiguez  
Movimiento Agroecológico de América latina y Caribe (MAELA)

Ivonne Ramos  
Accion Ecologica (RALLT)  
Egidio Brunetto  
Via Campesina Sudamerica (MST)

Jose Alberto De Lima Ferreiro  
Movimento Nacional dos Pescadores (MONAPE)

Margarida Pereira Da Silva  
MMTRNE

Paulo Mansan  
Pastoral de la Juventud Rural

Rita Zanotto  
Via Campesina

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES MOUVEMENTS D'AGRICULTURE  
BIOLOGIQUE (IFOAM)**

Patricia Flores  
IFOAM Latin America and the Caribbean Representative

Moisés Quispe  
Director Ejecutivo  
Asociación Nacional de Productores Ecológicos (ANPE)

Romeu Mattos Leite  
Associação de Agricultura Natural (ANC)

**FIAN INTERNATIONAL**

Sofía Monsalve  
Land Programme Coordinator

Enéias da Rosa  
Funcionario

**GREENPEACE INTERNATIONAL**

Gabriela Vuolo  
GE Campaigner, Greenpeace Brazil

**ROTARY INTERNATIONAL**

Luiz Coelho de Oliveira  
former Director of Rotary International  
2008-09 Health and Hunger Committee Representative

**FAO**

Mohammad Saied NOORI-NAEINI  
Président indépendant du Conseil

Jacques DIOUF  
Directeur général

**Secrétariat de la Conférence:**

José GRAZIANO DA SILVA  
Sous-Directeur général  
Représentant régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Margarita FLORES  
Représentant régional adjoint pour  
l'Amérique latine et les Caraïbes  
Représentant de la FAO pour le Chili

Héctor VASQUEZ  
Spécialiste de la technologie de  
l'information

Deodoro ROCA  
Représentant sous-régional pour  
l'Amérique centrale

Axelle MEYNART  
Secrétaire du Directeur général et du  
Président indépendant du Conseil

Carlos M. CARNEIRO  
Secrétaire de la Conférence

Denise WOLFF  
Secrétaire du Représentant régional pour  
l'Amérique latine et les Caraïbes et des  
Représentants sous-régionaux

José TUBINO  
Chargé des affaires de la Conférence

Carmen MENDES  
Secrétaire du Secrétaire de la  
Conférence

Germán ROJAS  
Chargé de l'information

Nancy AYUB  
Secrétaire du fonctionnaire chargé des  
rapports

Luis GOMEZ OLIVER  
Chargé des rapports

Mitzi FABREGAT  
Chargée de l'inscription et des  
documents

**Fonctionnaires:**

Fernando SOTO  
Fonctionnaire principal chargé des  
politiques agricoles

Franz MARTIN  
Chargé de la gestion de l'information

Tito DIAZ  
Fonctionnaire principal chargé de la  
production et de la santé animales

Maya PIÑEIRO  
Fonctionnaire principal  
Service de la qualité des aliments et des  
normes alimentaires

Guilherme SCHUETZ  
Chargé des agro-industries et des  
infrastructures

**Consultants/membres d'appui au Secrétariat:**

Lucas TAVARES

Isabela DUTRA

Christina LIMA

## LISTE DES DOCUMENTS

<u><b>Cote du document</b></u>	<u><b>Titre</b></u>
LARC/08/1 Rev.1	Ordre du jour provisoire annoté
LARC/08/2	Politiques pour la promotion et/ou le renforcement de la participation des parties prenantes publiques et privées au développement rural, et de leur action conjointe dans ce domaine
LARC/08/3	Maladies transfrontières
LARC/08/4	Perspectives et enjeux de la production de biocarburants pour la sécurité alimentaire et l'environnement en Amérique latine et aux Caraïbes
LARC/08/5	Questions découlant de la trente-quatrième session de la Conférence de la FAO
LARC/08/6	Rapport sur les activités de la FAO (2006-2007) axées sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et du Forum mondial de l'alimentation
LARC/08/7	Table ronde: « Suite donnée à la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural en Amérique latine et aux Caraïbes (CIRADR) »
LARC/08/8	Questions urgentes de portée mondiale et régionale: Initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim »
LARC/08/INF/1	Note d'information
LARC/08/INF/2 Rev.1	Calendrier provisoire
LARC/08/INF/3 Rev.1	Liste provisoire des documents
LARC/08/INF/4	Allocution du Directeur général
LARC/08/INF/5	Rapport de la vingt-quatrième session de la Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes
LARC/08/INF/6	Rapport de la Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes
LARC/08/INF/7	Sécurité sanitaire des aliments: Participation effective des pays en développement aux réunions du Codex Alimentarius

**NOUVELLE STRUCTURE DU BUREAU RÉGIONAL DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES**

